



**Hichem Bouchicha
qualifié pour les JO
de Tokyo**

P 07

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 04 Mai 2021 / N° 1101

Prix : 20 DA

Marché pétrolier

**L'IFP note
un optimisme
intact chez
les acteurs**

P 16



Les réseaux sociaux menacent la vie privée
des citoyens

**Belhimer plaide pour les
peines les plus lourdes**

La progression des réseaux sociaux en Algérie fait peser des dangers réels sur la vie privée des citoyens ; en témoignant les scandales à répétition provoqués par le mauvais usage de l'internet.

Pour protéger la vie privée des citoyens, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, s'est dit favorable au renforcement de cette protection et de l'honneur des citoyens sur internet par l'édiction des peines les plus lourdes contre les individus enfreignant la loi, d'autant plus que le phénomène des atteintes à la vie privée n'épargne personne et prend des proportions alarmantes.

Emploi

**68.000 jeunes du pré-
emploi titularisés**



Industries de la mécanique

**Mise en place d'un Comité
de dialogue avec les
travailleurs**

Le ministre de l'Industrie a annoncé, hier, dans un communiqué avoir mis en place un comité de concertation et de dialogue avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans la branche mécanique. « Dans le cadre d'une série de réunions consultatives et de la mise en œuvre des résultats de la réunion tenue, le 1er avril 2021, entre le ministre de l'Industrie et l'Union générale des travailleurs algériens, un premier comité de dialogue et de concertation dans la branche mécanique a été mis en place, aujourd'hui, lundi 3 avril 2021, par les deux parties au siège du ministère de l'Industrie », lit-on dans ledit communiqué.

ETAT DES LIEUX DE LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

**PLUS DE 3,2 MILLIONS DE
MORTS ET PLUS DE 150 000
DE CONTAMINATIONS**



LIRE LA PAGE 4

Pandémie ravageuse apparue en décembre 2019 en Chine, le coronavirus a fait déjà 3,2 millions de morts dans le monde. Des sources officielles ont annoncé, en effet, le chiffre de 3 203 937 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie qui a fait des ravages notamment en Europe, les USA, le Brésil et l'Inde. Quant au nombre de contamination, il a atteint 152 737 970 cas officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Protection civile

**PROTESTATION DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE
LES MISES EN GARDE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mardi 04 Mai 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Mercredi 05 Mai 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

Jijel : Lancement de 2 657 logements et plusieurs attributions

2657 logements dont 1 529 ruraux, 682 aides à l'autoconstruction, 230 publics locatifs et 210 promotionnels publics ont été lancés durant l'année écoulée, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La même source précise que 3 197 unités de différentes formules ont été réceptionnées à la même période.

On apprend, par ailleurs, que 1 608 logements publics locatifs ont été attribués dans le cadre de la préaffectation sur l'ensemble des communes de la wilaya, et la remise de 520 clés au profit des bénéficiaires. Il convient de souligner que les différents programmes de logements ont contribué à réduire d'une manière tangible le taux d'occupation des logements par nombre de locataires. À cet effet, il est précisé que le taux d'occupation est de 4,93% dans une wilaya comptant 808 752 habitants pour un parc de 164 010 unités.

Le chef de l'exécutif a déclaré, lors de la session de l'Assemblée populaire de wilaya tenue durant le mois de janvier 2020, que ses services ont attribué 1 631 logements publics locatifs dans certaines communes de la wilaya en insistant sur l'équité et la transparence dans l'étude des recours des citoyens. «Il est impossible de satisfaire toutes les demandes.» Pour rappel, 1 631 logements publics locatifs ont été attribués à l'échelle de la wilaya dont 837 à Jijel, 255 à El-Aouana, 191 à Sidi-Maârouf, 130 à Ziama-Mansouriah, 89 à Djemaâ-Beni Hebibi et 20 à El-Oudjana.

AÏN-BEÏDA

3 importants projets de développement communaux lancés



Trois projets concernent l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la cité des Haracta, notamment la pose du béton bitumineux au niveau de la cité Zouhour, pour un montant de 3 milliards 500 millions, un projet qui sera réalisé par l'entreprise Saigh, le projet de revêtement des chaussées acquies par l'entreprise publique Sotrob pour une enveloppe de plus de 9 milliards de centimes.

Le projet de l'éclairage public des principales avenues, longtemps attendu par les citoyens, est évalué

à 3 milliards 200 millions. D'autres projets entrant dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) tels les réseaux AEP pour la mecha Ouled-Tamrabet pour un montant de 500 millions de centimes, aménagement, goudronnage et étanchéité du centre islamique pour une enveloppe de 100 millions, la cité Aurès est programmée pour un bitumage partiel qui coûtera 1 milliard 600 millions, le bourg de Bir Ouenas est retenu pour une opération d'assainissement pour 1 milliard 200 millions.

En marge de la rencontre avec le secrétaire général de la municipalité de Aïn-Beïda, la plus grande agglomération à concentration populaire avec près de 300 mille habitants, nous apprenons que dans le cadre de la solidarité pour le mois sacré de Ramadhan, plus de 7 800 familles ont bénéficié d'une allocation de 10 000 dinars durant les premiers jours de ce mois sacré, et les responsables locaux ont formulé une demande auprès du wali pour une éventuelle rallonge financière.

Moussa Chtatha

Tamazight : Signature d'une convention entre le CNRLCA et le HCA

Une convention a été signée à Alger, entre le Centre national de recherche en langue et culture amazighes (CNRLCA) et le Haut conseil à l'amazighité (HCA) dans le but de "fixer" le cadre de partenariat entre le secteur de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et le HCA. La convention concerne divers domaines de recherche liés au développement de Tamazight et au "renforcement" des nouveaux acquis réalisés par cette langue comme étant "un des fondements de l'identité nationale algérienne", en œuvrant pour sa "promotion et son développement" dans sa variante linguistique utilisée à travers l'ensemble du territoire national. La convention a été signée par le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad et le directeur du CNRLCA dans la wilaya de Béjaïa, Mustapha Tadjet, sous l'égide du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.



Businessafrica ou comment promouvoir le produit algérien en Afrique

Un nouveau site d'information destiné à faire la promotion du produit national en vue de le placer sur le marché africain vient de voir le jour. Businessafrica.com vise, en effet, à aider les opérateurs algériens dans la conquête du marché du continent noir fort riche en opportunités, et fortement courtisé par les multinationales Américaines, Européennes et Asiatiques, surtout après le lancement de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECA).

Absentéisme

Depuis le début du mois de Ramadhan, de nombreux chefs d'établissements scolaires se plaignent du taux d'absentéisme des élèves qui a sensiblement augmenté. Sont particulièrement concernés les élèves du cycle secondaire qui, pour cause de rythme nocturne imposé par les habitudes acquises pendant le mois de Ramadhan, ne se présentent pas au cours, notamment en matinée. Les enseignants, pour leur part, se plaignent du manque de réactivité des élèves en cours. Certains somnolent tout simplement car n'ayant pas assez dormi.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

LES RÉSEAUX SOCIAUX MENACENT LA VIE PRIVÉE DES CITOYENS

Belhimer plaide pour les peines les plus lourdes

La progression des réseaux sociaux en Algérie fait peser des dangers réels sur la vie privée des citoyens ; en témoignent les scandales à répétition provoqués par le mauvais usage de l'internet. Pour protéger la vie privée des citoyens, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, s'est dit favorable au renforcement de cette protection et de l'honneur des citoyens sur internet par l'édiction des peines les plus lourdes contre les individus enfreignant la loi, d'autant plus que le phénomène des atteintes à la vie privée n'épargne personne et prend des proportions alarmantes. « La Toile algérienne est, malheureusement, depuis peu et pour l'essentiel, un immense réceptacle d'intox, de haine, d'invectives et d'insultes, de procès d'intention et de règlements de comptes. Cet es-



pace d'expression ne semble tolérer aucun discernement, aucun échange, aucune médiation, aucun dialogue », a relevé le ministre dans une étude publiée hier par le quotidien Le Soir d'Algérie sous le titre « L'ambition de réforme ». Il expliquera qu'en droit, la vie privée est circonscrite à trois élé-

ments de la personnalité: le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle. « Je suis favorable à un renforcement de leur protection par l'édiction des peines les plus lourdes, quels que soient le mobile ou le statut social de l'agresseur (...) Il s'agit là d'atteintes à la liberté

d'expression bien comprise, dans le strict et absolu respect de la vie privée, du droit à l'image, du secret de la correspondance, de l'honneur et de la dignité des citoyens », a-t-il dit. Il a ajouté qu'il ne pourrait être question de banalisation et de légitimation de la violence, sous quelque forme que ce soit, dans le débat public, où qu'il se déroule et quel que soit son enjeu. Amar Belhimer s'est attardé, en outre, sur la situation de la presse en Algérie, en évoquant les questions de transition de la presse vers le numérique et d'accès au marché de la publicité. Il a soutenu que le droit n'a pas complètement suivi le mouvement du marché et un décalage est vite apparu entre la norme juridique et la réalité, celle d'un marché de la presse en ligne en évolution continue, parallèlement à l'effondrement de la presse papier.

Selon lui, la loi organique n 12-05 du 12 janvier 2012 relative à l'information a été vite dépassée et le marché de la presse en ligne évolue à un rythme plus rapide que nos moyens de réaction et d'adaptation. Relevant que la majorité des journaux en ligne sont hébergés à l'étranger, principalement en France, il a expliqué que les raisons résident essentiellement dans la crise de confiance dans la fiabilité des mécanismes nationaux permettant l'accès au support internet, même si l'hébergement national est moins coûteux. Afin de rattraper la transition subie, le ministre de la Communication a indiqué que l'accès à la publicité des entreprises publiques et administrations sera conditionné par l'existence d'un site d'information électronique vivant, enregistré dans le domaine DZ.

Fateh H.

Journée mondiale de la liberté de la presse : Djerad félicite la famille des médias

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a félicité la famille des médias à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, affirmant que la presse nationale vit une mutation "qualitative" imposée par "l'environnement numérique et ses

enjeux".

"Nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale de la liberté de la presse, et la presse nationale vit une mutation qualitative imposée par l'environnement numérique et ses enjeux, dont la lutte contre les Fakenews et l'instauration d'un es-

pace pour un dialogue responsable et équilibré en vue d'éclairer l'opinion publique", a tweeté le Premier ministre.

"Mes félicitations à la famille de la presse. Tous mes vœux de succès aux journalistes pour faire parvenir leur message", a ajouté M. Djerad.

L'ambassade américaine à Alger rend un vibrant hommage au feu Mohamed Seddik Benyahia

L'ambassade des Etats-Unis à Alger a rendu, lundi, un vibrant hommage à l'ancien chef de la diplomatie algérienne, Mohamed Seddik Benyahia, décédé le 3 mai 1982 dans un tragique accident d'avion à la frontière iranoturque.

"Aujourd'hui marque l'anniversaire de la mort tragique du ministre algérien des Affaires étrangères Mohamed Seddik Benyahia en 1982, lorsque son avion a été abattu alors qu'il travaillait pour trouver une solution pacifique à la guerre Iran-Irak", écrit l'ambassade américaine

sur son compte Facebook

"L'Amérique restera à jamais reconnaissante à Benyahia et à ses collègues diplomates algériens pour avoir facilité la libération des 52 diplomates américains retenus en otage pendant 444 jours après que les manifestants ont pris d'assaut l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran", ajoute le texte

L'ambassade des Etats-Unis a illustré son message par une photo de M. Benyahia en train de serrer la main du secrétaire d'Etat adjoint américain, Warren Christopher, au siège du ministère algérien des Af-

fares étrangères le 19 janvier 1981, après la signature de l'accord de libération des otages américains en Iran.

Désigné à la tête de la diplomatie algérienne en 1979, Mohamed Seddik Benyahia était au service de la paix dans le monde. L'histoire retient encore aujourd'hui, 39 ans après sa disparition, son rôle dans le dénouement de la crise des 52 américains retenus otages au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, en amenant les deux parties à signer l'accord d'Alger le 19 janvier 1981.

PROTESTATION DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE

L'Algérie se dirige vers le renforcement de la pratique démocratique dans les médias

Le Conseil de la nation a affirmé lundi que l'Algérie se dirige à pas sûrs vers "davantage de renforcement" de la pratique démocratique dans le domaine des médias et de la liberté d'expression, indique un communiqué du Conseil.

"Le Bureau du Conseil de la Nation saisit cette opportunité pour enregistrer avec grande fierté, la voie entamée par l'Algérie sous la houlette et la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le renforcement de la pratique démocratique véritable, en matière d'information de liberté d'expression et de préservation des droits des journalistes et leur droit ainsi que les citoyens dans le libre accès à l'information et le droit de jouir de médias professionnels dans

le respect de la multiplicité et la concurrence loyale", a indiqué le Conseil qui s'est réuni sous la présidence de Salah Goudjil à l'occasion de la Journée internationale de liberté de presse.

Cela a été consacré par "les dispositions et les mesures contenues dans la Constitution de 2020, qui garantissent les meilleurs moyens et conditions de l'exercice de la profession dans un climat empreint de démocratie et de sérénité, eu égard au fait que les médias constituent l'un des piliers du fondement de la civilisation, tout autant qu'un rempart pour défendre les intérêts du pays", a précisé le communiqué. Dans ce contexte, le Bureau du Conseil de la Nation "en appelle aux femmes et aux hommes des médias de veiller à la préservation

des acquis réalisés par le pays dans le domaine de la liberté de la presse et ce conformément aux us et aux coutumes qui consacrent ce droit sacré".

Le Bureau du Conseil de la Nation a adressé, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 Mai de chaque année, ses vœux les plus sincères aux femmes et hommes du secteur de la presse et de l'information, qu'elle soit écrite, audiovisuelle ou électronique, leur souhaitant par la même davantage de réussite et de succès. De même qu'il saisit l'opportunité pour s'incliner à la mémoire des martyrs du devoir national et ceux parmi les femmes et les hommes du quatrième pouvoir victimes de la pandémie de la Covid-19".

Les législatives se dérouleront en temps voulu

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a affirmé, lundi, que les élections législatives du 12 juin prochain "se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le Président de la République" et les citoyens auront le libre choix d'élire leurs représentants.

Accordant une interview au quotidien national "El Ghad", M. Belhimer a déclaré que "les élections sont un rendez-vous politique périodique immanquable et les législatives du 12 juin se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", ajoutant que "tous les citoyens seront appelés à ce rendez-vous électoral pour exprimer leurs voix et opinions en choisissant leurs représentants".

Pour le ministre, l'engagement du président de la République à dissoudre le Parlement "a ouvert une large voie aux catégories des jeunes et aux nouvelles élites politiques, à travers la nouvelle loi électorale qui a prévu une série de garanties et un nouveau mode de scrutin basé sur le scrutin proportionnel et le principe d'équité, en encourageant les jeunes à la participation, tout en incluant un point essentiel, à savoir: maintenir l'argent à l'écart de toute influence sur le choix libre des électeurs".

L'Etat veillera à assurer la sécurité du scrutin pour que les principes de "la transparence, la régularité et la participation libre ne soient pas enfreints tout au long du processus électoral", a-t-il soutenu.

A une question sur la relation médias-pouvoir, M. Belhimer a affirmé que l'objectif actuel était de garantir une presse nationale "libre et transparente", tout en cherchant une équation conciliant "défense de la dualité des intérêts nationaux et rendement professionnel", dans le cadre du travail journalistique et de la déontologie, à condition que cela dure en 2021 et même après.

Indiquant que la presse "aujourd'hui s'acquitte pleinement de son rôle et que tout un chacun est sur la ligne de défense des intérêts du pays, le ministre a estimé qu'on ne peut se référer aux agissements des individus pour accuser des institutions ou tout un secteur. "Les forces du mal représentées par l'oligarchie utilisent encore ses canaux médiatiques notamment certains influenceurs à l'étranger pour remettre en cause la légitimité des institutions de l'Etat", a-t-il rappelé.

Par ailleurs, le Porte parole du gouvernement a appelé à mesurer "l'ampleur des ravages légués à travers des enquêtes approfondies en particulier sur l'argent corrompu collecté à travers des cumuls mafieux et de trafic vers l'étranger", ajoutant que l'argent sale "nourrit toujours l'activité de certains journalistes et oriente leur ligne éditoriale".

Et d'ajouter que l'objectif de l'Etat est d'"assainir" le secteur de tous ces intrus à travers le respect strict de la loi dont les droits et obligations.

Dans le volet économique, le Porte-parole du Gouvernement a affirmé que les résultats du plan d'urgence mis en place par le Gouvernement, à la lumière des orientations du président de la République seront palpables "dans les plus brefs délais", grâce à la numérisation de plusieurs secteurs qui ont insufflé "une dynamique exceptionnelle à l'économie".

INDUSTRIES DE LA MÉCANIQUE

Mise en place d'un Comité de dialogue avec les travailleurs

Le ministre de l'industrie a annoncé, hier, dans un communiqué avoir mis en place un comité de concertation et de dialogue avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans la branche mécanique. « Dans le cadre d'une série de réunions consultatives et de la mise en œuvre des résultats de la réunion tenue, le 1er avril 2021, entre le ministère de l'Industrie et l'Union générale des travailleurs algériens, un premier comité de dialogue et de concertation dans la branche mécanique a été mis en place, aujourd'hui, lundi 3 avril 2021, par les deux parties au siège du ministère de l'Industrie », lit-on dans ledit communiqué. Ce Comité - créé en présence du ministre de l'Industrie, Mohamed Pacha, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Salim Labatsheh - comprend des représentants de la Fé-

dération de la mécanique et de l'électronique affiliée à l'UGTA, les responsables des groupes publics activant dans les domaines de la mécanique et de l'électronique, à savoir le complexe public de l'industrie mécanique AGM, le complexe IMETAL, la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), ELEC ELDJAZAIR, ainsi que des cadres du ministère de l'Industrie. La mise en place de ce comité, qui sera suivie de la créations d'autres comités dans les branches des industries du textile, des matériaux de construction et de l'agroalimentaire, « est appelé à identifier l'ensemble des problèmes et obstacles rencontrés par les institutions économiques publiques actives dans la branche mécanique afin de trouver des solutions participatives entre les syndicats représentant les travailleurs et les départements concernés », souligne le

communiqué du ministère de l'Industrie. Le ministre a plaidé à cette occasion en faveur de la nécessité de résoudre dans les meilleurs délais l'ensemble des problèmes ainsi que la situation des groupes publics activant dans le domaine de la mécanique, en particulier les entreprises qui souffrent d'importantes difficultés aussi bien au plan économique que social, considérant que la révision du rôle économique des entreprises publiques est une condition préalable à leur survie ainsi qu'à la stabilité sociale dans ces groupes. Pour sa part, Salim Labatcha s'est félicité de cette initiative qui, selon lui, contribuera à améliorer le fonctionnement des entreprises publiques, soulignant la disponibilité et l'engagement de l'UGTA dans cette initiative.

Yani. T.

EMPLOI

68.000 jeunes du pré-emploi titularisés



Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité social, El Hachemi Djaaboub, a indiqué, hier, lors de son passage sur les ondes de la chaîne I de la radio algérienne que 68.000 jeunes recrutés dans le cadre de la formule du pré-emploi ont été intégrés dans des emplois permanents au niveau national. Selon le ministre, qui avait fait la promesse de faire aboutir l'opération d'intégration de l'ensemble des jeunes recrutés jusqu'ici dans le cadre de la formule du pré-emploi, il est prévu d'attendre un total de 200.000 intégrations d'ici la fin de l'année en cours sur un total de 365.000 jeunes en attente de titularisation. Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité social a rassuré à la même occasion que les perspectives en matière d'embauche sont rassurantes et qu'il s'agit d'un défi que son département s'atèle à relever. Tout comme celui de la préservation des postes d'emploi dans ce contexte de crise sanitaire et son impact d'une rare violence sur les entreprises et l'économie. Dans la foulée El Hachemi Djaaboub a annoncé l'intention du gouvernement de créer 30.000 postes d'emploi dans l'Education et 500 autres emplois dans le secteur de l'Enseignement supérieur. Citant les efforts consentis par l'Etat à même de réduire l'impact du choc pandémique sur les entreprises et l'économie, le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité social a indiqué que le gouvernement a pris en charge les créances des entreprises publiques auprès de la Caisse nationale de la sécurité sociale ainsi qu'auprès de l'administration fiscale, en sus de la prise en charge des congés-maladies et des analyses médicales liés au Covid-19. Le ministre a indiqué que le défi à relever consiste à faire tourner l'économie et les entreprises en pleine crise sanitaire aux fins de préserver l'ensemble des emplois aussi bien dans la fonction publique que dans les différents secteurs économiques. Sur sa lancée, El Hachemi Djaaboub a indiqué que l'objectif de son département consiste désormais à ratisser large sur le terrain des secteurs économiques pour libérer davantage de postes de travail, étant donné que les possibilités d'embauche dans la fonction publique sont limitées. « La création d'emploi dans les secteurs économiques passe par le soutien à l'entrepreneuriat et aux jeunes porteurs de projets », estime le ministre, plaidant, sur sa lancée, en faveur de l'assouplissement des conditions d'investissement, d'accès au foncier ainsi que par la débureaucratiation de l'acte d'entreprendre responsable du blocage des projets d'investissements. Par ailleurs, le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a tenu à rassurer les retraités en renouvelant l'engagement de l'Etat à verser leurs pensions dans les délais. El Hachemi Djaaboub a indiqué récemment que le déficit de la Caisse nationale des retraites a atteint 590 milliards de dinars. Lors de son passage, hier, sur les ondes de la chaîne I de la radio algérienne, le ministre a expliqué que la prise en charge du déficit de la CNR se fait par la mobilisation des ressources du Fonds national d'investissement, étant donné que le nombre des cotisants pour un seul retraité, qui est de 2,2 personnes, n'est plus capable de garantir l'équilibre de la CNR. Ce pourquoi, soutient-il, il faudra créer 1 millions d'emplois, ou du moins 500.000 postes de travail dans une première phase, pour atteindre l'équilibre.

Yani. T.

MARCHÉ PÉTROLIER

L'IFP note un optimisme intact chez les acteurs

Dans son dernier tableau de bord consacré au suivi du marché pétrolier, publié hier, l'IFP Energies Nouvelles a relevé que malgré la flambée des cas de COVID dans plusieurs pays dont l'Inde, le Brésil et le Japon, et la décision de l'OPEP+ d'augmenter sa production de brut, les acteurs sur le marché pétrolier « sont restés optimistes la semaine dernière quant à l'évolution de la demande de pétrole ». Dans ce contexte, les prix du brut ont poursuivi leur remontée. En moyenne hebdomadaire, le Brent sur le marché à terme de Londres a gagné 0,9 \$/b (+1,4 %) pour atteindre 67 \$/b. Le WTI a suivi la même tendance avec une hausse de +1,3 \$/b (+2,1 %) pour atteindre 63,5 \$/b. Interrogés par l'agence américaine Bloomberg, les économistes maintiennent leurs scénarios de prix du Brent pour 2021 à 64 dollars le baril. L'IFP es-

time que la faiblesse du dollar constitue un autre facteur haussier pour les prix du pétrole ; le billet vert chutant de 2,5 % en avril par rapport aux principales devises. D'une manière générale, le marché des matières premières est dans une forte tendance haussière, fait constater l'IFP dans son rapport d'analyse hebdomadaire, étayant son analyse par l'indice Bloomberg Commodity. « Bien que la recrudescence des cas de Covid dans certains pays et notamment en Inde puisse retarder la reprise de la demande de pétrole, l'OPEP+ note que l'économie mondiale, toujours soutenue par des niveaux sans précédent de soutien monétaire et fiscal, devrait accélérer au second semestre et la demande de pétrole croître de +4,3 millions de barils par jour », lit-on dans le rapport de l'IFP. L'institut français du pétrole relève que la recrudescence des cas de contamina-

tion au COVID pourrait être contrebalancé par les bonnes nouvelles provenant des économies des plus grands consommateurs du pétrole, à l'instar des Etats-Unis où la consommation des produits pétroliers légers (essence, diesel et carburéacteur) a augmenté de +1,8 % à 14,4 mb/j. L'autre bonne nouvelle à laquelle fait référence le rapport de l'IFP est liée à l'impact positif de la reprise du marché pétrolier sur les résultats financiers des grandes compagnies pétrolières. « Au premier trimestre, les résultats financiers des 5 majors pétrolières (Exxon, Chevron, BP, Shell et Total) ont augmenté de +21 %, sous l'effet d'une hausse des prix du pétrole brut de +21 % et d'une augmentation des prix du gaz de +46 % aux Etats-Unis, +91 % en Europe et +39 % en Asie, en glissement annuel », fait remarquer l'IFP.

Y. T.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Partenariat pour une formation continue au profit des travailleurs

Une convention de partenariat a été signée, lundi à Alger, entre l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (Ondefoc) et le groupe Cosider pour la prise en charge de la formation des travailleurs du groupe dans les 12 filières professionnelles définies dans la convention. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha a souligné à cette occasion, que cette convention est le fruit d'un travail laborieux entre les parties au partenariat, indiquant que son secteur s'attellera, via l'office, à "assurer différentes formations au profit des travailleurs du groupe COSIDER et de ses filiales dans les 12 filières professionnelles définies dans la convention".

L'office aura également à assurer l'élaboration "des études et des consultations dans les domaines d'intérêt du groupe et de ses dix filiales ainsi que la confirmation des compétences acquises", a-t-elle précisé.

Mme Benfriha a salué la relation "étroite" de partenariat qui lie son département à celui des travaux publics dans le domaine de la formation professionnelle de base



dédiée aux jeunes, la formation continue et l'amélioration du niveau des travailleurs, indiquant que "le secteur du bâtiment et des travaux publics est un secteur prioritaire dans le programme du gouvernement qui nous permet d'adapter la formation aux besoins exprimés pour mettre à niveau les ressources humaines dans ce domaine".

Elle a rappelé les efforts de son secteur dans le domaine pédagogique, la modernisation des équi-

pements et l'amélioration du niveau des ressources humaines et financières pour accorder une formation dans diverses spécialités de façon à faciliter l'insertion professionnelle des diplômés des établissements de formation et garantir une formation continue de qualité.

Elle a fait savoir que "plus de 100.000 stagiaires sont inscrits dans les filières qui intéressent le groupe, à savoir le bâtiment, les travaux publics, les constructions

métalliques, l'hydraulique, la mécanique des moteurs outre l'insertion de nouvelles spécialités adaptées aux exigences du marché de l'emploi.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a affirmé que cette convention permettra d'"assurer une meilleure formation dans le domaine des métiers des travaux publics et des transports soulignant l'importance de la coopération intersectorielle pour l'instauration d'une économie basée sur les compétences nationales et à la hauteur des défis à relever".

L'Algérie connaît la réalisation de plusieurs projets d'envergure notamment dans le domaine des infrastructures, dont la majorité a été confiée aux groupes et entreprises publics, a fait savoir M. Nasri.

Ces entreprises ont acquis une expérience avérée dans le domaine des travaux publics et des Transports qui leur a permis la réalisation de projets de haute précision, a-t-il poursuivi, soulignant que "relever le défi de la formation dans ce domaine permettra l'exploitation des compétences nationales et l'exportation

des expertises, outre la réalisation de projets sur les plans régional et continental".

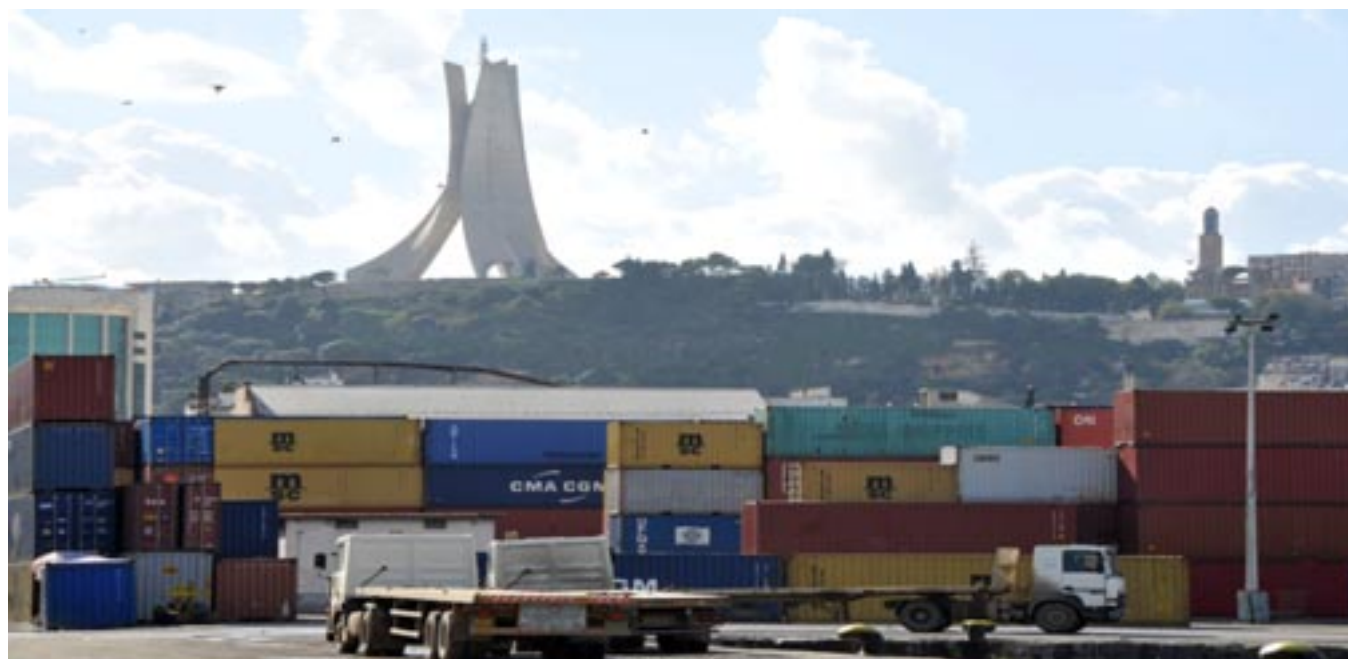
Intervenant à cette occasion, le Pdg du groupe Cosider, Lakhder Rekhroukh a indiqué que "le véritable investissement repose sur l'investissement dans la ressource humaine sachant que l'économie de la connaissance est fondée sur les compétences et les expériences afin d'être au diapason des avancées scientifiques".

"La réalisation de ces objectifs nécessite la mise en œuvre des politiques d'apprentissage et de formation pour optimiser les niveaux du développement de la connaissance et de la capacité à l'innovation", a-t-il insisté.

Pour ce faire, ajoute le responsable, "le groupe Cosider a consacré des enveloppes importantes de l'ordre de 300 millions par an pour la formation de 6.000 travailleurs, ce qui lui a permis d'investir de nouveaux domaines qui étaient auparavant le monopole des firmes étrangères", ajoutant que la politique de formation "a aussi permis au groupe d'occuper la première place au niveau national et la troisième en Afrique avec des compétences exclusivement algériennes ».

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

De nouvelles facilitation pour les opérateurs économiques



Le gouvernement fait un nouveau pas vers la facilitation des opérations d'exportations et d'importations. Pour cela, un guichet unique va être créé au niveau des services des douanes. Les modalités de mise en place et de fonctionnement ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 31.

Il s'agit d'un point d'entrée unique pour l'accomplissement des formalités douanières et la soumission des documents, liés au contrôle à l'importation, au transit et à l'exportation, selon le décret exécutif n 21-146 signé le 17 avril en cours par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Ce guichet unique constitue « une interface électronique qui permet l'échange et la diffusion par voie électronique des flux d'informations et des documents entre les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur, dans la limite des missions et des responsabilités de chaque intervenant ».

Il peut être interfacé avec d'autres plateformes d'échange électronique et systèmes d'information en lien avec le contrôle transfrontalier. Le guichet unique a pour mission d'assurer une gestion coordonnée

des frontières, d'unifier l'accomplissement des formalités douanières liées au contrôle du commerce extérieur au niveau des points d'entrée, de favoriser la coopération entre les organismes chargés de la réglementation des flux aux frontières et d'éviter la transcription répétée des données et la transmission redondante des documents. Il permet également d'améliorer la communication entre les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur, de regrouper et de faciliter les contrôles opérationnels et de permettre l'amélioration et la consolidation de la gestion des risques de fraude, de réduire les délais et les coûts des formalités et de contrôle, et d'alléger et de dématérialiser l'accomplissement des formalités douanières requises aux frontières et d'en assurer la transparence.

Selon le décret, la direction générale des douanes (DGD), est chargée d'assurer, en collaboration avec les administrations, les institutions et les intervenants concernés, l'installation, la mise en œuvre et la gestion du guichet unique ainsi que le suivi de son fonctionnement et son développement. La DGD veille aussi, en tant que gestionnaire

du guichet unique, à la sécurisation et à la confidentialité des données traitées, en collaboration avec les différents intervenants, souligne la même source.

Par ailleurs, une plate-forme communautaire portuaire d'échanges de données numériques, ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel n 31. Selon ce décret exécutif n 21-147 signé le 17 avril dernier par le premier ministre, Abdelaziz Djerad, cette plateforme dénommée "Algerian Port Community System" (APCS) est un service qui permet aux parties concernées par les échanges commerciaux et par le transport maritime de déposer des informations, des données, des messages et des documents normalisés auprès d'un point d'entrée unique, en vue de satisfaire à toutes les exigences requises à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, à l'exclusion des formalités douanières. Pour les besoins liés à l'accomplissement des formalités de contrôle aux frontières maritimes, l'APCS est interfacé avec le système d'information de l'administration des douanes, souligne la même source.

Saïd Sadia

COMMERCE

Tebboune ordonne la création d'un nouveau réseau de statistiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, la création d'un nouveau réseau de statistiques dans le secteur du commerce, afin de déterminer avec précision les besoins nationaux, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Commentant l'exposé présenté par le ministre du Commerce sur le projet de la plateforme numérique du Fichier national du produit algérien, le président de la République a instruit le Gouvernement à l'effet de "créer un nouveau réseau de statistiques en tant que mécanisme reposant sur des véritables indicateurs pour une économie transparente. Ce réseau devra prendre en ligne de compte la production, l'importation, la consommation nationale, et portera sur toutes les communes du pays, dans le but de déterminer avec précision les besoins nationaux".

Il a en outre souligné la nécessité de "valoriser les efforts consentis dans le cadre de la vision prospective afin de faire sortir le secteur du flou qui plane sur la nature et l'organisation des activités commerciales", ajoute la même source. S'agissant du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 20 ramadhan 1395 correspondant au 26 septembre 1975 portant code de commerce, modifiée et complétée, visant à adapter le système législatif au développement de l'activité commerciale, le Conseil des ministres a approuvé, sur demande du ministre de la Justice, la poursuite de l'examen du texte pour permettre aux jeunes porteurs de projets de créer des start-up suivant un dispositif juridique adapté et simplifié qui favorisera la concrétisation de leur idées et la valorisation de leurs contributions à la production nationale..

PRIX DE LA POMME DE TERRE

Des opérations de déstockage dans plusieurs wilayas



Pour faire baisser les prix des pommes de terre, plusieurs wilayas ont mis à contribution leurs structures pour notamment déstocker des quantités de ce légume. Ainsi, à Tizi-Ouzou, une opération de déstockage quotidien et de vente directe au consommateur de huit quintaux de pomme de terre a été lancée a-t-on appris auprès du directeur local du commerce, Kada Adjabi. Le tubercule sera cédé à un prix de 55 DA le kilogramme, a-t-il indiqué, soulignant que l'opération vise à "réguler les prix de ce produit et s'étalera jusqu'à la stabilisation du marché où elle est actuellement vendue entre 65 et 85 DA". L'écoulement de cette quantité se fera en collaboration avec des opérateurs privés dont le premier, installé à Draa Ben-Khedda à l'Ouest de Tizi-Ouzou, permet d'alimenter toutes les régions limitrophes des flancs Sud et Ouest de la wilaya, a souligné M. Adjabi. A Boumerdès, des préparatifs sont en cours pour le lancement d'une opération de déstockage de près de 4000

tonnes de pomme de terre d'arrière saison, destinée à la consommation, dans le but d'éviter la pénurie du produit à l'approche des fêtes de l'Aïd El Fitr, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local des services agricoles (DSA). La quantité de pomme de terre prévue au déstockage, sera commercialisée à un prix ne dépassant pas les 40 DA/kg, au niveau des marchés ouverts créés par la direction du commerce de la wilaya depuis le début du mois sacré, a-t-on ajouté de même source. Selon le même responsable, cette opération s'ajoutera à trois autres similaires de déstockage, réalisées depuis le début du mois sacré et ayant consisté dans l'injection sur le marché local de plus de 10.700 tonnes de pommes de terre, sur un total de 14.000 tonnes stockées auprès de six opérateurs privés du secteur. En attendant, la récolte de la pomme de terre se poursuit dans d'autres wilayas du pays. Ainsi, à Mostaganem, Une production de 1,5 million de quintaux de pomme de terre de consommation a été récoltée en un mois dans la

wilaya de Mostaganem, a annoncé la direction des services agricoles (DSA). La chef de service organisation de la production et appui technique à la DSA, Aouicha Bouras a indiqué, à l'APS, que les opérations de cueillette qui ont démarré la fin du mois de mars dernier dans les différentes zones de la wilaya de Mostaganem ont permis, à ce jour, de collecter une production abondante estimée à 1.580.000 qx de pomme de terre de saison. Jusqu'à jeudi dernier, quelque 4.160 hectares de superficies cultivées ont été récoltées, ce qui représente 37% de la superficie globale consacrée à cette filière stratégique estimée, cette saison, à 11.145 ha, a fait savoir la même responsable. Selon la même source, le rendement de la pomme de terre de saison a atteint dans quelques zones de Bouguirat (sud de Mostaganem) plus de 500 qx à l'hectare et Aïn Nouissy et Hassi Mammèche (ouest de Mostaganem) entre 450 et 500 qx/ha, sachant que la moyenne du rendement dans la wilaya est de 380 qx à l'hectare.

Synthèse Saïd Sadia

CHLEF

Formation dans le ramendage des filets de pêche



Une formation dans le ramendage des filets de pêche, a été lancée au profit d'une quarantaine de femmes au foyer au niveau du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Sidi Okacha (50 km au nord de Chlef), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

"Le CFPA de Sidi Okacha a lancé la formation du premier groupe de femmes, spécialisé dans le ramendage des filets de pêche, dans le cadre d'une convention signée avec la direction de la pêche et des ressources halieutiques et la Chambre de la pêche", a indiqué, à l'APS, le chef du service de formation continue et du partenariat, Abdelkader Benhassane.

Cette initiative, première du genre, est inscrite au titre des efforts d'encouragement de la femme au foyer à "contribuer à la production et à la création de postes d'emploi" et de "préservation de ce métier où il est enregistré un recul de la main d'oeuvre qualifiée", a-t-il fait savoir.

Les stagiaires concernées par cette formation d'une durée de trois mois, se verront inculquer les techniques de ramendage et montage des filets de pêche, par un enseignant spécialisé et un marin professionnel, avant de suivre un stage au niveau de la Chambre de pêche, dans la spécialité de marin qualifié, considérant que les professionnels de ce métier, sont qualifiés pour exercer cette activité (ramendage de filets de pêche) en mer et pas seulement chez eux, ou au niveau de leurs ateliers, a expliqué M. Benhassane.

Par ailleurs et afin de garantir la pérennité de la ressource halieutique et de préserver la réserve piscicole, des inspecteurs de la pêche et de l'aquaculture à Chlef effectuent des opérations de contrôle et de sensibilisation concernant le matériel de pêche interdit d'importation, de fabrication, de possession et de vente aux patrons des bateaux et aux armateurs, notamment concernant les filets de pêche non conformes à la réglementation, dont les "chaluts pélagiques" et les "chaluts de fonds", dont la maille étirée est inférieure à 20 millimètres.

MOSTAGANEM

Décès d'une fillette suite à une intoxication alimentaire

Une fillette âgée de 9 ans a trouvé la mort suite à une intoxication alimentaire au domicile familial situé dans la ville de Mostaganem, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de la santé et de la population, Khelil Mohamed Toufik.

Le service des urgences médico chirurgicales de l'établissement hospitalier Ernesto Che Guevara de Mostaganem a accueilli, la nuit du samedi, trois membres d'une même famille (les parents et la fillette) souffrant de douleurs abdominales qui ont été placés sous surveillance médicale pendant deux heures avant de quitter l'hôpital une fois que leur état s'est amélioré, a-t-on indiqué.

Ce service a accueilli une nouvelle fois le dimanche suivant la même famille (le père et la mère) accompagnés d'un autre enfant âgé de 3 ans présentant les mêmes symptômes avant que le père ne déclare le décès de sa fille dans son domicile suite à une intoxication alimentaire, a-t-on ajouté.

Aussitôt, une enquête épidémiologique a été ouverte dans le domicile familial pour le prélèvement d'échantillons de différents plats pris par les membres de cette famille et les inspections préliminaires ont révélé un manque de moyens pour conserver les produits alimentaires dans la maison, a fait savoir M. Khellil.

En attendant les résultats des échantillons prélevés envoyés au laboratoire, les trois cas ont passé des analyses nécessaires et ont été pris en charge au niveau de l'hôpital. Leur état est stable. Pour leur part, les services de sûreté compétents ont ouvert une enquête sur les causes et les circonstances du décès de la fillette.

MASCARA

Annulation d'une liste de bénéficiaires de 500 logements à Sig

Une liste préliminaire de bénéficiaires de 500 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Sig, où figuraient des noms de personnes ne remplissant pas les conditions pour y bénéficier, a été annulée dimanche par le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Les premiers éléments d'information résultant des enquêtes administratives sur la liste préliminaire des bénéficiaires de ce quota d'habitat annoncé auparavant, font part de dépassements dans l'établissement de la liste comportant des noms de personnes ne remplissant pas les conditions requises, a-t-on indiqué. Par ailleurs, le wali de Mascara a or-

donné de réactiver les travaux de la commission de daïra de Sig chargée de l'examen des dossiers des demandeurs de logement public locatif, pour étudier de nouveau les dossiers déposés en respectant l'échelle des points prenant en considération la date de dépôt, entre autres, afin d'assurer une transparence à l'opération.

Msemen farci à l’oeuf coulant

Un classique de la cuisine algérienne avec une revisite toute personnelle, j’ai nommé le msemen ou mhadjeb farci à l’oeuf qui généralement est garni d’une délicieuse farce aux oignons et tomates. Chacun fait preuve de créativité en cuisine durant le Ramadan et ces crêpes en sont dignes.

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 30 minutes

Quels Ingrédients pour msemen farci

- 1 filet d’huile d’olive
- 1 oignon moyen
- 2 gousses d’ail
- quelques feuilles de coriandre fraîche ciselée
- 300 gr de viande hachée (au

choix boeuf, poulet ou autre volaille)
 • Gingembre moulu : 1/2 cuillère à café
 • Paprika : 1/2 cuillère à café
 • 1/2 cuillère à thé de curcuma
 • Sel, poivre
 • 1 Pomme de terre rissolée
 • Coriandre fraîche et/ou persil frais ciselé
 • Beurre clarifié
 • Huile neutre et quelques gouttes d’huile d’olive pour l’étalage de la pâte

Pour la pâte

- 250 gr de semoule fine extra de blé dur
- 150 gr de farine tout usage
- 6 gr de sel
- Eau selon absorption

Note :

La vidéo de la pâte sans pétrissage vous fera gagner du temps.

Étapes et Préparation de la recette

La première étape de la recette sera la préparation des feuilles de trid et vous dirige directement sur la vidéo explicative se trouvant sur ma chaîne YouTube. Il est donc nécessaire de préparer en amont les feuilles qui permettront de façonner ce msemen farci. Il faudra également laisser reposer les boules de pâte avant de les utiliser.

Préparer la garniture

- Faire suer dans une poêle avec un filet d’huile d’olive, l’oignon émincé, l’ail écrasée ainsi que la coriandre fraîche ciselée.

- Puis ajouter la viande hachée, les épices et laisser cuire 5 minutes.
- Incorporer la coriandre et/ou persil haché et laisser refroidir à couvert.
- Faire rissoler les pommes de terre et leur faire prendre une couleur juste halée.
- Préparer le reste des ingrédients de la farce, à savoir le fromage râpé, l’harissa ou tout autre sauce, et un œuf entier par crêpe.

Comment façonner la crêpe farcie

- Sur un plan de travail huilé, étaler une première boule de pâte non cuite.
- Asperger légèrement de beurre clarifié et ramener le bord supérieur et inférieur vers le centre pour se joindre et ainsi former un

- rectangle.
- Déposer une feuille cuite au centre.
- La garnir de viande hachée, pommes de terre rissolées, fromage râpé, harissa et quelques feuilles de coriandre ciselée.
- Rabattre chaque côté pour enfermer la farce et obtenir un carré.
- Il ne vous reste plus qu’à venir couvrir le carré obtenu avec les bords restant du rectangle.
- Huiler légèrement la surface du msemen et le déposer délicatement sur une plaque de cuisson à feu doux moyen.
- Faire cuire la première face bien dorée, retourner et faire de même pour la seconde.
- A déguster chaude avec une salade mechouia pimentée, c’est un régal.

Bon appétit

Tajine de boulettes de viande aux olives

Il y a plusieurs façon de préparer un tajine de boulettes de viande hachée ou boulettes kefta. La recette que je vous propose avec des olives violettes (zitoune) est vraiment très facile et rapide à préparer. En 30 minutes le repas était prêt.

Ingrédients

- 400 gr de viande hachée
- 300 gr d’olives violettes
- 1 oignon
- 4 gousses d’ail
- 1/2 bouquet de persil plat et de coriandre
- Sel, poivre
- 1/2 cuillère à café de curcuma
- 1/2 cuillère à thé de cannelle
- une demi cuillère à thé de cumin
- 1/2 cuillère à thé de gingembre en poudre
- Huile d’olive
- 1 cuillère à café de fécule de maïs

Préparation

- En premier lieu, préparer les boulettes de viande hachée kefta.
- Ciseler le persil et la coriandre.
- Conserver en peu pour la décoration et ajouter le reste à la viande avec 3 gousses d’ail écrasée, le cumin, le gingembre, le sel, le poivre, 2 cuillères à soupe d’huile d’olives et mélangez bien le tout.
- Façonner des boulettes de la taille d’un noix. Couvrir.

Préparation de la sauce

- Dans un faitout arrosé d’un filet d’huile d’olive, faire revenir l’oignon et l’ail émincés.
- Lorsque l’oignon est devenu translucide, ajoutez 20 cl d’eau, la cannelle, le curcuma, poivre.
- Déposer les boulettes de viande puis couvrir et laissez cuire 10 minutes environ.
- Retirez les boulettes de viande cuites du faitout.
- Mélanger la fécule de maïs avec un peu d’eau et l’incorporer à la sauce qui va prendre une texture légèrement onctueuse.
- Après avoir égoutté et rincé les olives, les ajouter à la préparation.
- Réduire le feu et laissez mijoter 5 minutes.
- Si la sauce est trop épaisse alors rallonger là avec de l’eau.
- Goûtez et rectifiez l’assaisonnement avec le sel ou autres épices si nécessaire.
- Remettre les boulettes de viande dans la sauce.
- Parsemer de coriandre et persil ciselés.
- Couvrir et servir chaud.

Je vous propose donc la plus connue, celle de Biskra. Un succulent plat familial qui nécessite en amont de préparer les feuilles de trid très fines qui le compose.

C’est également une recette traditionnelle préparée pour la jeune mariée le lendemain des noces ainsi que d’autres occasions. Elle est alors agrémentée d’oeufs durs, de patates dorées au beurre et décorée de bonbons et dragées. Comme tous plats festifs, on y retrouve les viandes (poulet, bœuf, mouton ou agneau), les pois chiches.

Ingrédients pour la Chakhchoukha de Biskra : Pour la pâte

- 600 gr de semoule fine de blé dur
- 1 cuillère à café de sel
- Eau pour pétrir la pâte

Pour la sauce

- 1 kg de viande d’agneau ou 1 poulet découpé
- 2 carottes (facultatives, à Biskra on n’en met pas)
- 2 pommes de terre
- 1 bol de pois chiches trempés la veille
- 1 gros oignon
- 2 courgettes
- 4 gousses d’ail
- 1 grosse tomate fraîche pelée
- 1 branche de céleri
- 2 cuillères à soupe de concentré de tomate
- 1 cuillère à soupe de ras el hanout
- Carvi ou cannelle : 1 cuillère à soupe (facultatif selon les goûts)
- Paprika : 1 cuillère à soupe
- Sel et poivre
- 1 piment vert

Préparation de la pâte

SALADE D’ORANGES À LA MAROCAINE

Pour mettre du soleil dans notre assiette, je vous propose une délicieuse Salade d’oranges à la cannelle parfumée à l’eau de fleur d’oranger, des saveurs typiques au Maroc que l’on retrouve également dans les pâtisseries marocaines ou orientales.

Temps de préparation : 15 minutes Ingrédients pour 4 personnes

- 4 oranges
- un bâtonnet de cannelle ou cannelle en poudre



- C’est exactement la même que pour les msemens.
- Faire des boules et laisser reposer 1/2 heure à 1 heure.
- Ensuite étaler avec de l’huile en feuille mince et cuire sur une crêpière ou plaque en fonte.
- La feuille doit rester blanche et molle. Superposer alors les feuilles les unes sur les autres et une fois cuites, les couvrir d’un torchon.
- Couper ou émietter en morceaux puis réserver. (voir la vidéo)
- Préparation de la sauce
- Dans une marmite ou cocotte minute, faire revenir les oignons hachés ou coupés très finement dans l’huile d’olive avec les morceaux de viande ou poulet quelques minutes.
- Ajouter le sel, les pois chiche, les carottes, les épices et les tomates.
- Couvrir et laisser mijoter un peu. Ajou-

- ter l’équivalent d’environ 1 litre à 1,5 l d’eau bouillie et laisser cuire 20 minutes en fermant la marmite.
- Quand la viande est cuite. La retirer et mettre la pomme de terre coupée en deux ou entière selon sa taille et laisser cuire.
- En fin de cuisson, ajoutez un peu de carvi et de ras el hanout dans la sauce et un piment vert qui va parfumer et épicer la sauce. (facultatif).
- Rectifier l’assaisonnement si nécessaire.
- Passer les feuilles coupées à la vapeur à l’aide du couscoussier.
- Disposer les feuilles dans un saladier ou grand plat et arroser généreusement de sauce.
- On décore avec les légumes, les pois chiches et la viande, de coriandre fraîche ciselée.
- Servir très chaud avec un plat de sauce à côté.

- recupérer le jus.
- Une fois terminé, couvrir les suprêmes d’oranges de film et réserver au frais.
- Avec le jus d’oranges récupéré, ajouter le bâton de cannelle, l’eau de fleur d’oranger, le sucre vergeoise et la menthe fraîche.
- Couvrir et mettre au frais 1 heure.
- Au moment de servir, dresser les oranges dans des coupes ou assiettes à dessert et arroser de la marinade d’oranges.
- Décorer avec de la cannelle. Servir et déguster très frais.

La Zakât est obligatoire au musulman s'il remplit cinq conditions



La liberté. La Zakât n'est pas obligatoire à l'esclave car il n'a pas de biens propres, et ce qu'il possède appartient à son maître, ainsi sa Zakât doit être acquittée par son maître.

2 – Que le propriétaire des biens soit musulman. La Zakât n'est pas obligatoire au mécréant, on ne lui demande pas de s'en acquitter car c'est une adoration et une obéissance à Allah, et le mécréant ne fait pas partie de ceux qui adorent (se rapprochent) et obéissent à Allah. Ceci car la Zakât demande une intention (niyah, en toute pureté pour Allah) qui n'est pas présente chez le mécréant. Quant au fait de dire qu'elle lui est malgré tout obligatoire, qu'il est concerné par l'ordre d'Allah et qu'il sera châtié dans l'au-delà pour l'avoir délaissée, c'est un sujet de divergence entre les savants. Dans le hadith de Mu'adh ibn Jabal : « Appelle-les à attester qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah — puis il cita la prière — et s'ils t'obéissent en cela, apprends-leur qu'Allah leur a imposé un aumône prise de leurs riches et donnée à leurs pauvres. » (Al-Bukhârî et Muslim) Il a donc fait de l'islam une condition d'obligation de la Zakât.

3 – Posséder le minimum (Nisâb). Elle n'est donc pas obligatoire en deçà, et c'est une valeur connue dont le détail viendra (la valeur de 83g d'or), que le propriétaire soit jeune ou âgé, fou ou doué de raison, ceci car les preuves sont générales.

4 – Réellement posséder le bien et que celui-ci ne soit pas lié au droit d'un tiers. Il n'y a donc pas de Zakât sur les biens que l'on ne possède pas vraiment, comme l'argent acquis par une dette.

5 – Posséder ce bien pour la durée d'une année, d'après le hadith de 'Â'ishah : « Pas de Zakât sur les biens pour lesquels une année ne s'est pas écoulée. » (Ibn Majâh)

Ceci pour tout ce qui ne sort pas de la terre comme les grains ou les fruits. Par contre pour tout ce qui sort de la terre, il faut verser la Zakât lors de la récolte, et il ne faut pas attendre un an. Cette durée n'est une condition que pour les espèces (l'argent), les troupeaux, les biens destinés à la vente, par facilité pour son propriétaire afin qu'il puisse pleinement faire fructifier ses biens. Quant aux petits des troupeaux sur lesquels il faut payer Zakât et les bénéfices du commerce, le temps (pendant lequel il faut les posséder) est celui des biens desquels ils sont tirés, il n'est donc pas nécessaire d'attendre une année entière si la valeur des biens dont ils sont tirés a atteint le Nisâb. Si ce n'est pas le cas, la période commence dès qu'on atteint le Nisâb.

Celui qui a prêté de l'argent à un pauvre, donne la Zakât sur cette somme une seule fois lorsqu'il la récupérera, d'après ce qui est authentique des paroles des savants. Mais s'il a prêté à un riche, il doit payer la Zakât sur cette somme chaque année. Quant aux autres biens acquis et utilisés, il n'y a pas de Zakât dessus, comme les maisons habitées, les vêtements ordinaires, les meubles de la maison, les voitures et les bêtes montées et utilisées.

Quant aux biens destinés à la location, comme les voitures, les magasins et les maisons, il n'y a pas de Zakât sur le bien lui-même mais sur les bénéfices de la location, si cela atteint la valeur du Nisâb, seuls ou ajoutés aux autres biens possédés depuis un an.

Si celui qui doit d'acquitter de la Zakât meurt avant d'avoir pu le faire, ses héritiers doivent le faire pour lui, car c'est un devoir obligatoire qui ne disparaît pas avec la mort. Cela reste une dette pesant sur le mort et dont il faut d'acquitter.

Comment s'acquitter de la

zakat?

Le taux de la zakat (sur l'argent) correspond à un quart du dixième, c'est-à-dire à 2,5% de la somme totale.

Prenons le cas de celui qui possède une somme d'argent atteignant le seuil requis pour la zakat, et y ajoute ensuite d'autres sommes d'argent à des moments différents qui ne résultent pas de la première et ne proviennent pas d'elle, mais sont complètement indépendantes comme celles qu'un fonctionnaire épargne mensuellement sur son salaire, celles qui proviennent d'une succession, d'un don ou des revenus de location d'un immeuble... s'il est soucieux de mener les choses avec soin, s'il désire ne payer aux ayants droits que la zakat à laquelle ils ont droit sur ses biens, il lui faut établir un fichier de comptes pour ses gains dans lequel il établira le cycle annuel particulier à chacune de ses sommes et qui commence le jour de leur acquisition. Mais s'il ne veut pas se fatiguer inutilement, emprunte la voie de la générosité et se réjouit de préférer les pauvres et les autres bénéficiaires de la zakat à sa personne, il s'acquittera de la zakat exigible sur tout l'argent qu'il possède quand une année se sera écoulée à partir de la date à laquelle il a atteint le seuil de la zakat.

Ceci lui assure une plus grande récompense, l'élève en degré, lui assure plus de tranquillité, et lui permet de mieux veiller à la sauvegarde des droits des pauvres, des nécessiteux et de l'ensemble des ayants droits de la zakat. Quant au surplus qu'il paie en plus de la zakat obligatoire, qu'il considère cela comme une largesse, une charité supplémentaire offerte à titre de reconnaissance envers Allâh pour Ses bienfaits et Ses innombrables libéralités et dans l'espoir qu'Allâh lui augmente Ses bienfaits; Allâh dit en effet:

"(...) Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. (...)"

[Sourate 14 - Verset 17]
Le temps d'acquiescement de la zakat

Question:

Je sais que, selon la Charia, la zakat est payable au terme de chaque année. Ce que je voudrais savoir c'est s'il y a une date fixe à laquelle il faut payer la zakat ou si l'affaire est laissée à l'appréciation de l'intéressé ?

Réponse:

Louange à Allâh, Sachez, ô musulman, qu'il faut s'empresse de s'acquitter de la zakat dès l'arrivée du moment de son prélèvement sur les biens, compte tenu de la parole du Très Haut :

« Acquitez la zakat » [Sourate 2 - Verset 110]

Le pauvre en a un besoin urgent, et le retardement de son paiement lui porte préjudice. En plus, son rapide prélèvement est plus à même de nous débarrasser de l'avarice, de rendre notre conscience quitte et de nous valoir

l'agrément du Maître. Le retardement de son prélèvement ne se justifie que par une nécessité. C'est le cas de celui qui retarde le paiement de sa zakat pour en faire bénéficier quelqu'un qui éprouve un plus grand besoin ou à cause de l'absence du bien à soumettre à la zakat.

Il est par ailleurs permis d'anticiper le paiement de la zakat avant qu'elle ne soit due. En effet, le Prophète avait demandé à al-Abbas de payer par anticipation la zakat de deux années [Rapporté par at-Tirmidhi, zakat 615 et jugé « beau » par al-Albani dans Sahih Sunani at-Tirmidhi] L'anticipation se fait pour l'existence de la cause de son imposition.



Aïd Al-Fitr

Règles et bienséances selon la Sunnah



Le mois de ramadan se termine par la fête de la rupture du jeûne, Aïd el-Fitr, dite communément la « Petite fête » (Aïd es-Seghir).

L'Aïd el fitr, fête de la rupture du jeûne pour tous les musulmans du monde entier, marque la fin du mois sacré du ramadan. Elle a lieu le premier jour du mois de Chawal, soit vingt-neuf ou trente jours après le début du jeûne.

Premièrement : Se préparer à l'accomplissement de la Salate Al-'Aïd en se lavant le corps et en portant ses plus beaux vêtements :

L'auteur du Mowatta' a affirmé, d'après Naafi', que « Le jour de 'Aïd Al-Fitr, Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, faisait le Ghosl avant de se rendre au lieu de prière » (Maalik : Sahih).

Dans son ouvrage Zaad-ul-Ma'aad, Ibn Al-Qayyim a indiqué : « Connu pour son observance stricte de la Sunnah, Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, faisait le Ghosl le jour de la fête avant de sortir de chez lui ».

Il a été également confirmé qu'Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, portait ses plus beaux vêtements à l'occasion des deux fêtes. Dans son Fat-h ol-Baari, Ibn Hadjar a dit : « Selon une chaîne de narrateurs authentique, Ibn Abi Donia et Al-Bayhaqi ont rapporté qu'Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, portait ses plus beaux vêtements à l'occasion des deux fêtes ».

Deuxièmement : la Sunnah conseille de consommer un nombre impair de dattes avant de se rendre au lieu d'accomplissement de la Salate Al-'Aïd :

Avant de sortir pour la Salate Al-'Aïd, il est recommandé de manger trois, cinq dattes ou plus, pourvu que le nombre soit toujours impair, compte tenu du hadith, dans lequel Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète () ne commençait jamais Yawm Al-Fitr (le jour de la fête de rupture du jeûne) sans manger des dattes, et il en mangeait un nombre impair » (Boukhari).

Troisièmement : Le jour de la fête, et en se rendant au lieu d'accomplissement de la Salate Al-'Aïd, la Sunnah conseille de répéter les Takbiirs à haute voix pour les hommes, et à voix basse pour les femmes :

Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a affirmé : « Le Prophète () sortait lors des deux fêtes (...), en prononçant les Takbiirs et les Tahliils à haute voix ». Et d'après Naafi', « Quand c'était le jour de 'Aïd Al-Fitr ou de 'Aïd Al-Ad-ha, Ibn 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, avait l'habitude de répéter le Takbir à haute voix jusqu'à ce qu'il entrât à la mosquée, et il continuait à le faire jusqu'à ce que l'Imam arrivât, puis il le répétait après lui » (Ad-Daaraqotni : Sahih).

Parmi les formules de Takbiir, citons ce qui est authentiquement rapporté d'Ibn Mas'oud, qu'Allah soit satisfait de lui : « Il disait pendant les jours de Tachriq : Allahu Akbar, Allahu Akbar, La Ilaha Illa Allah, Allahu Akbar, Allahu Akbar, Wa lillaahi-l-Hamd (Allah est Plus Grand, Allah est Plus Grand, nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, Allah est Plus Grand, louange à Allah) » (Ibn Abi

Chaybah : Sahih).

N.B. : Répéter collectivement le Takbiir est une Bid'ah, car il s'agit d'un acte que ni le Prophète () ni ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, n'ont fait. Il est plus correct que chacun répète le Takbiir individuellement.

Quatrièmement : la Sunnah conseille de se rendre au lieu de prière à pied : Ali, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « La Sunnah conseille de se rendre à pied à la Salate Al-'Aïd » (At-Tirmidhi : Hassan).

Cinquièmement : la Sunnah conseille de se rendre au lieu de prière en empruntant un chemin et de revenir par un autre : Djaabir, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « De retour de la prière le jour de la fête, le Prophète () empruntait un chemin différent de celui de l'aller » (Boukhari).

Sixièmement : La Salate Al-'Aïd doit être effectuée après le lever du soleil, sans Adhaan ni Iqaamah. Elle est composée de deux unités de prière, avec la répétition sept fois de la formule de Takbiir dans la première unité et cinq fois dans la seconde. La Sunnah conseille que l'Imam récite, après Al-Faati-hah, la sourate Al-A'la (Le Très-Haut) dans la première unité et Al-Ghaachiyah (L'enveloppante) dans la seconde, ou Qaaf dans la première et Al-Qamar (La lune) dans la seconde. Le sermon est prononcé après la prière, à laquelle les femmes sont enjointes d'assister. Les preuves consistent en ce qui suit :

1- Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit : « Quand le Prophète () célébrait la prière le jour de 'Aïd Al-Fitr ou de 'Aïd Al-Ad-ha, il répétait sept fois la formule de Takbiir dans la première unité et cinq dans la seconde » [(Abou Daoud : Hassan).

2- An-No'maan Ibn Bachiir, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Lors de l'accomplissement de la prière des deux fêtes et de celle du vendredi, le Prophète () avait l'habitude de réciter les deux sourates Al-A'la (Le Très-Haut) et Al-Ghaachiah (L'enveloppante) » (Mouslim).

3- D'après 'Oubaydollah Ibn 'Abdillah, 'Omar, qu'Allah soit satisfait de lui, demanda un jour à Abou Waaqid Al-Laythy : 'Quelles sourates a récité le Prophète () pendant la prière de ce jour ?'. 'Qaaf et Al-Qamar (La lune)', lui répondit-il (Mouslim).

4- Oum 'Atiyah, qu'Allah soit satisfait d'elle, a dit : « Les jours de 'Aïd Al-Fitr et de 'Aïd Al-Ad-ha, le Prophète () nous ordonna d'emmener les femmes qui avaient leurs menstrues, les filles au seuil de la puberté et les vierges à la mosquée ; les premières n'accomplissaient pas la prière, mais elles se tenaient derrière ceux qui priaient et profitaient de leurs invocations » (Boukhari et Mouslim).

5- Ibn 'Abbaas, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, a dit : « J'ai assisté à la prière de 'Aïd Al-Fitr avec le Messenger d'Allah () ainsi qu'avec Abou Bakr, 'Omar et 'Othmaan, qu'Allah soit satisfait d'eux. Ils accomplissaient tous la prière avant de prononcer le sermon » (Mouslim).

6- Djaabir Ibn Samrah, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « J'assistai une ou deux fois avec le Prophète () à la prière de la fête, qu'il dirigea, sans Adhaan ni Iqaamah » (Mouslim).

M.M

LES BIENFAITS DES CLOUS DE GIROFLE

Issu d'un arbre à feuilles persistantes qui pousse en Asie et en Amérique du Sud, le clou de girofle possède des propriétés biologiques intéressantes. Les feuilles, les boutons floraux et les fruits de l'arbre sont utilisés pour produire de l'huile de girofle, largement utilisée en aromathérapie.

Les bienfaits des clous de girofle

Les bienfaits pour la santé du clou de girofle résultent de ses effets analgésiques, anti-inflammatoires et antibactériens. Même si les recherches sur les effets de cette plante sur la santé restent limitées, le clou de girofle et son huile sont généralement présentés comme des remèdes naturels pour traiter différents maux.

Le clou de girofle est utilisé pour soigner les problèmes d'acné, les maux de dents, les allergies, l'arthrite, les migraines, les infections urinaires, les pellicules et autres affections des cheveux et du cuir chevelu. Le clou de girofle soulage également les douleurs musculaires et les rhumatismes. Il atténue les maux d'estomac comme les ballonnements et les infections virales.

Deux utilisations du clou de girofle

Soulager le mal de dents

L'huile de clou de girofle est peut-être mieux connue en tant que remède contre les maux de dents et les douleurs dentaires. Dans une étude menée en



2006 sur 73 adultes, des chercheurs ont découvert que le gel à base de girofle était comparable à la benzocaïne, un anesthésique local. Le clou de girofle aurait une capacité similaire à soulager la douleur. Pour soulager le mal de dent, le clou de girofle doit être placé sur la dent douloureuse. Il suffit ensuite de serrer les mâchoires et de le garder ainsi pendant plusieurs minutes.

Soigner l'acné

Alors que l'huile de théier est davantage reconnue comme traitement naturel contre l'acné, l'huile de girofle est également utilisée contre les problèmes de peau. Bien qu'il n'y ait aucune étude clinique à l'appui de ces affirmations, les propriétés antiseptiques et antimicrobiennes de l'huile de girofle, agissent contre le développement de la bactérie propionibacterium acnes, la bactérie cutanée impliquée dans le développement de l'acné.

Les effets secondaires

possibles

Chez certaines personnes, le clou de girofle peut provoquer des réactions allergiques et certains effets indésirables, tels qu'une sensation de brûlure, un risque accru de saignement et une baisse du taux de sucre dans le sang. L'ingestion d'huiles essentielles ou l'utilisation de quantités excessives à la surface du corps n'est pas recommandée en raison de problèmes de toxicité.

Le clou de girofle est déconseillé aux enfants de moins de 12 ans. Des cas d'effets indésirables graves ont, en effet, été répertoriés tels qu'une coagulation intravasculaire disséminée et une acidose de taille importante provoquée par l'ingestion d'huile de girofle par le nourrisson et l'enfant. Si vous souhaitez utiliser de l'huile de girofle, assurez-vous de consulter en premier lieu un professionnel de santé afin de déterminer si cette plante vous convient.

COMMENT EN FINIR AVEC LES PIEDS QUI GONFLENT ?

Chic voilà l'été ! Certaines sortent les petites robes estivales tandis que d'autres n'osent pas à cause de jambes ou de pieds qui doublent de volume. Voici quelques astuces pour soulager vos jambes et profiter de la belle saison.

Comment profiter de l'été quand on a les jambes ou les pieds qui enflent ? Ce n'est pas esthétique et c'est même parfois douloureux. On vous donne plusieurs remèdes naturels pour tenter de réduire cette rétention d'eau.

Pourquoi les jambes et les pieds gonflent-ils ?

À peine l'été et les chaleurs débarquent-ils que vos pieds ou vos jambes gonflent. D'une part vous trouvez cela disgracieux, et en plus cela peut-être douloureux. D'où ça vient ? Si vous n'avez pas de problèmes rénaux ou de pathologie sévère, vous pouvez tenter les médecines douces. En revanche si le gonflement est un effet secondaire d'un traitement ou le signe d'un problème

plus grave, consultez rapidement votre médecin.

En général, lorsque les jambes et pieds gonflent, il s'agit d'un problème de rétention d'eau, de surpoids ou d'insuffisance veineuse dans les membres inférieurs. Avec la chaleur, les vaisseaux se dilatent pour garder à tout prix la température corporelle basse. Problème, une fois dilatés, ces vaisseaux sanguins peinent à faire refluer le sang vers le cœur. L'eau reste bloquée dans vos pieds qui gonflent. Si les veines perdent en élasticité, le sang aura tendance à stagner et s'échapper vers les tissus provoquant le gonflement que vous connaissez. Sachez également que la grossesse peut favoriser ce type de contrainte : le bébé appuie sur la veine cave et perturbe quelque peu la circulation du sang.

Surélever vos jambes

Première petite astuce toute simple et qui ne nécessite aucun matériel ni aide extérieure : la surélévation des pieds. Une fois rentré chez vous, allongez-

vous sur votre lit ou votre canapé, tête à plat, les pieds posés sur des coussins. Cette position aidera le sang à mieux circuler. Vous pouvez également glisser un coussin sous le matelas pour garder cette petite inclinaison toute la nuit. En journée, il est également possible de s'allonger directement sur le sol, les jambes contre un mur. Bienfait immédiat !

Les bénéfices de l'auto massage

Pour soulager les jambes et les pieds qui gonflent, réduire la rétention d'eau et améliorer la circulation, l'auto massage est vivement recommandé. Par des mouvements circulaires, massez vos orteils et tout le pied jusqu'au talon, puis vos chevilles et ainsi de suite en remontant jusqu'au genou. N'oubliez pas l'arrière des genoux. Concrètement, asseyez-vous confortablement et croisez une jambe sur l'autre pour accéder à votre pieds ; Recommencez plusieurs fois sur les deux jambes.

COURSES ALIMENTAIRES : DES ASTUCES POUR FAIRE LES BONS CHOIX

On estime qu'un tiers des produits achetés en supermarché sont des achats impulsifs, c'est-à-dire qu'ils ne sont au départ pas prévus par l'acheteur. Or, ces achats sont le plus souvent des « produits plaisir », rarement bons pour la santé et pour la ligne, car il est plus facile de craquer pour une tablette de chocolat que pour un kilo de pommes. En vous donnant des conseils pour optimiser vos courses ali-

mentaires.

Préparer sa liste de courses

Aller au supermarché sans liste de courses est le meilleur moyen de flâner dans les rayons à la recherche d'articles qui nous rappelleraient ce que l'on a oublié, et donc de se laisser tenter par des produits qui ne sont non seulement

pas nécessaires, mais qui ne sont pas très bons pour la santé. À l'inverse, le fait de préparer sa liste de courses permet d'optimiser son temps, son budget et le contenu de son panier.

L'idée est aussi d'organiser sa liste de courses en fonction de l'emplacement des rayons dans le magasin. De cette façon, on limite les allers-retours et donc les tentations qui se trouvent dans les autres rayons.

Les 10 meilleurs fruits pour votre santé

L'avocat

Ce fruit originaire d'Amérique centrale et du Sud est prisé pour sa chair tendre et ses nombreux bienfaits. L'avocat est en effet une précieuse source de vitamines et de minéraux. On y retrouve des vitamines B1, B2, B3, B5, B6, B9, E et K, du cuivre, du phosphore, du magnésium, du potassium, du fer, du zinc et du manganèse !

L'avocat contient aussi de nombreux composés antioxydants ainsi que des fibres alimentaires.

Bien que l'avocat soit très riche en matières grasses, celles-ci sont surtout constituées de gras insaturés (principalement mono-insaturés), considérés comme de « bons » gras pour la santé cardiovasculaire.

Chez l'humain, une étude a démontré que le remplacement d'une partie des matières grasses de l'alimentation par de l'avocat pendant trois semaines pouvait amener une diminution des lipides sanguins, et ce, sans diminuer la concentration de cholestérol HDL (« bon » cholestérol).

La consommation d'avocats permet également une meilleure absorption des caroténoïdes (antioxydants). La meilleure absorption des caroténoïdes serait d'ailleurs attribuable aux matières grasses de l'avocat.

D'autre part, plusieurs recherches in vitro laissent croire que l'avocat aurait des propriétés favorables à la prévention du cancer.

Le bleuet

Considéré comme un superaliment, le bleuet compte parmi les fruits à la plus grande capacité antioxydante

Les flavonoïdes sont les antioxydants les plus puissants du bleuet. Ils sont impliqués dans la neutralisation des radicaux libres du corps, permettant ainsi de prévenir l'apparition des maladies cardiovasculaires, de certains cancers et de diverses maladies chroniques.

Le jus de bleuet fermenté pourrait d'ailleurs contribuer à la prévention des maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson) en protégeant les neurones contre le stress oxydatif. D'autre part, des études menées à l'Université de Montréal ont montré que le jus de bleuet sauvage fermenté aurait des propriétés antidiabétiques.

L'ananas

Fruit exotique réputé pour favoriser la perte de poids, l'ananas contient des vitamines A, B et C, de la manganèse et du cuivre, ce qui en fait un excellent fruit pour préserver le système immunitaire, le système nerveux et la mémoire.

D'autre part, l'ananas contient de la broméline, reconnue pour ses propriétés anti-inflammatoires, antithrombotiques, antiplaquettaires et fibrinolytiques (permettant de dissoudre les caillots sanguins).

Des études ont également démontré que la broméline engendrerait une diminution du risque d'angine, exercerait une action contre l'hypertension et pourrait réduire le risque d'infarctus coronarien et pourrait s'avérer un traitement alternatif contre l'ostéoarthritis.

L'ananas renferme aussi des polyphénols et les flavonoïdes, des composés qui possèdent des propriétés antioxydantes.

L'abricot

L'abricot est une source de fibres, ce qui, en plus de prévenir la constipation et de diminuer le risque de cancer du côlon, pourrait contribuer à la prévention des maladies cardiovasculaires, ainsi qu'au contrôle du diabète de type 2 et de l'appétit. Les abricots contiennent également différents antioxydants, particulièrement des composés phénoliques de la famille des flavonoïdes, et des caroténoïdes, principalement du bêta-carotène, qui a la capacité de se transformer en vitamine A.

Le citron

Le citron, c'est le fruit détox par excellence. En effet, il aurait pour effet de stimuler l'activité des reins, ce qui favoriserait l'élimination des toxines. Riche en flavonoïdes, le citron a des propriétés antioxydantes pouvant prévenir de nombreuses maladies comme le cancer et les maladies cardiovasculaires. Parmi d'autres effets observés, deux limonoïdes présents dans les agrumes inhiberaient la réplication du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), en plus d'inhiber l'activité de la protéase du virus.

Les moments difficiles dans la vie d'un entrepreneur

Souvent répété en boucle l'adage « la vie d'un entrepreneur n'est pas un long fleuve tranquille », n'est pas seulement un leitmotiv énoncé sans raisons. L'entrepreneur est confronté, on pourrait le dire, aux intempéries de toute entreprise et doit pouvoir sans cesse rebondir pour permettre à son entreprise de rester pérenne. Les circonstances peuvent comme par exemple en ce moment des grèves qui ont détourné des acheteurs de son entreprise, de la multiplication de concurrents sur un terrain où vous aviez le monopole, des promotions alléchantes, de l'innovation... et la stratégie que vous aviez élaborée n'a plus de sens. Disposant d'une grande liberté qui lui permet de s'épanouir, l'entrepreneur n'est pourtant pas protégé contre certaines situations difficiles qui peuvent remettre en question la viabilité de l'entreprise : ventes en baisse, trésorerie tendue, conflits d'intérêt ou dépôt de bilan. Comment faire pour gérer au mieux ces moments indésirables et éviter le pire ?

La baisse du chiffre d'affaires

Incertitudes ou dévalorisation, les substantifs ne manquent pas lorsqu'un entrepreneur mobilise tous les moyens humains, matériels et financiers pour espérer des ventes qui ne se réalisent pas. Dans cette situation, qui se répète de nombreuses fois dans la vie d'un entrepreneur, il faut réagir rapidement et procéder à une nouvelle étude de marché. Il faut tout d'abord observer précisément les pratiques commerciales de la concurrence, puis prendre davantage en compte la spécificité de la clientèle et enfin trouver une identité commerciale.

L'absence de rémunération

Il est difficile pour un entrepreneur d'être à la fois stratège, financier ou communicant sans pouvoir se verser la moindre rémunération. Cette situation est une vraie épreuve pour un chef d'entreprise qui doit bien souvent faire face à un burn out. Pour éviter de ne pas s'assumer financièrement, il faut établir un business plan précis dès le démarrage de l'activité puis le réévaluer mensuellement en y intégrant une rémunération. L'idéal est de prévoir une épargne de précau-



tion en cas de coup dur avant de débiter l'exploitation de son affaire.

Le conflit avec un associé

Un ami de longue date ou un business angel sélectionné pour ses compétences économiques... Pourtant, les relations avec son associé se dégradent pour une question de stratégie commerciale ou d'extension d'une ligne de crédit. Du jour au lendemain, l'existence de l'entreprise est mise en péril. Pour régler rapidement le conflit, mieux vaut organiser une réunion formelle dans le but de réaffirmer ses objectifs et ceux de son associé. Si le conflit ne se résout pas, il faut reformuler le contenu de l'entretien dans une lettre recommandée voire saisir le juge.

L'arrêt des financements bancaires

Un chiffre d'affaires dégradé et plusieurs rejets de prélèvement suffisent à la banque pour stopper toute ligne de crédit. C'est une situation dramatique pour un entrepreneur car le manque de trésorerie ne permet pas de régler les divers fournisseurs, provoquant ainsi une diminution du stock et du chiffre d'affaires. Pour rétablir la situation, plusieurs actions sont à mener de front :

- Continuer les négociations avec la banque
- Demander des délais de paiement auprès de ses fournisseurs et autres partenaires
- Saisir le médiateur du crédit mandaté pour rechercher une solution financière

La déclaration de cessation de paiement

Malgré tous les efforts déployés pour sauver son entreprise, il arrive qu'aucune solution ne puisse rendre viable son activité. Lorsque les dettes s'accumulent et que le retard des paiements dépasse 45 jours, il faut déclarer son entreprise en cessation de paiement. Si une phase de redressement est accordée, il est recommandé de communiquer régulièrement avec le mandataire judiciaire. En parallèle, il est bon de penser à sa reconversion professionnelle (cession de l'entreprise, entretiens d'embauche...). Mais, il faut vraiment penser au rebond et chercher des solutions et pour cela plutôt que de s'isoler rencontrer des personnes expertes qui vous aideront à sortir de l'impasse.

Comment s'améliorer en « stratégie »

La stratégie est votre boussole mais aussi celle de vos collaborateurs. Elle permet de ne pas remettre en question au moindre coup de vent les décisions prises et l'organisation des services. Rien de plus déconcertant qu'un dirigeant qui est influencé par les circonstances extérieures, ne sait pas maintenir le cap et se révèle incapable d'anticiper. La stratégie d'entreprise est l'ensemble des actions, des décisions et des moyens à mettre en œuvre sur une période donnée (moyen ou long terme) pour l'atteinte des objectifs. C'est en quelque sorte le guide de l'entrepreneur. Pour s'améliorer en « stratégie », il faut forcément maîtriser

la « démarche stratégique » adaptée au modèle économique de son entreprise.

Quatre étapes sont nécessaires pour réaliser une stratégie performante.

Première étape : réaliser un diagnostic stratégique

Le but de la mise en place d'une stratégie d'entreprise est de créer continuellement du potentiel pour la bonne marche des activités. Pour mieux la définir, il faut commencer par un « diagnostic stratégique » de la situation actuelle de l'entreprise. Les spécialistes parlent communément de forces-faiblesses et d'opportunités-menaces ou analyse SWOT. Il existe une palette d'outils pour réussir cette analyse. Par exemple, la théorie des jeux et les stratégies de domination par les coûts, de rupture, Blue Ocean, de différenciation ou de focalisation sur les niches.

Deuxième étape : passer en revue les processus actuels

Si rien ne va plus, c'est justement à cause d'un maillon faible ou d'un aspect négligé. Le plus urgent c'est d'examiner les processus en cours. Pour réussir cette étape, il faut que le dirigeant se comporte comme un potentiel investisseur. Tout en gardant à l'esprit la vision et les objectifs de l'entreprise, il doit s'assurer que les processus mis en place répondent aux besoins et y ajoutent de la valeur. En fonction de l'information et du flux des matériaux, il va cartographier chaque processus. Ainsi, il comprendra les liens entre les éléments de la production et il sera plus outillé pour détecter les

sources de gaspillage et les éliminer.

Troisième étape : préférer l'approcher d'amélioration continue

Pour mettre en place un plan d'amélioration continue, il faut :
– Réaliser une étude de la concurrence et surtout des meilleures pratiques du secteur dans lequel vous opérez. Les spécialistes appellent cette démarche analyse comparative. En menant une étude de la concurrence, vous ne devez pas copier exactement le plan des autres entreprises. Essayez plutôt d'en élaborer un qui répond aux objectifs de votre entreprise.

– Se baser sur des ressources externes pour évaluer vos forces et faiblesses. C'est la meilleure manière d'obtenir un point de vue externe afin de définir une nouvelle stratégie permettant d'améliorer la productivité de l'entreprise.

– Définir des priorités en mettant en place une approche progressive. Cette démarche permet d'obtenir plus rapidement des résultats convaincants plutôt que d'essayer de tout réaliser au même moment.

– Réorganiser les équipes tout en tenant compte des compétences des collaborateurs.

Quatrième étape : se concentrer sur son cœur de métier

Aujourd'hui, la sous-traitance est un moyen rentable pour les PME. Elle permet aux entreprises de concentrer leurs efforts sur ce qu'elles font de mieux. Par exemple, vous pouvez choisir d'externaliser votre comptabilité, votre logistique, votre système informatique, les relations publiques ou la paie. Avant d'entreprendre cette démarche, pensez à évaluer vos coûts et votre production. Il est important de détecter les fonctions de bases qui accroissent votre chiffre d'affaires et les fonctions qui nuisent à votre productivité et augmentent vos dépenses. Contrairement aux idées reçues, la sous-traitance n'est pas à la cause de la perte du contrôle de l'entreprise, elle permet plutôt d'adopter une bonne stratégie et de se concentrer sur son cœur de métier. En adoptant une alliance stratégique, vous développez votre entreprise sans engager des coûts supplémentaires ni augmenter la taille de votre entreprise.

K.AMEL

Demande d'augmentation, les arguments pour refuser

Sujet délicat, sujet récurrent et qui parfois revient lors des rencontres informelles au moment où le dirigeant s'y attend le moins. Mille raisons peuvent justifier d'augmenter un salarié et particulièrement si ce salarié s'implique mais aussi mille raisons peuvent justifier de refuser. La rémunération est un sujet qu'il faut considérer en amont que l'on soit en période de croissance ou en période de récession. L'entreprise jouit d'une large liberté pour fixer et faire évoluer le salaire du personnel à condition de respecter les normes imposées par le Code du travail, le contrat de travail, la convention collective et les usages de l'entreprise. En principe, l'entreprise n'est pas obligée de se prononcer en faveur de l'augmentation de salaire de son salarié. Dans ce cas,

elle doit savoir justifier son refus afin d'éviter les conflits.

Si la demande d'augmentation de salaire ne semble pas justifiée

Il est plus facile de répondre à une demande d'augmentation de salaire non justifiée. En principe, un salarié sollicite la reconnaissance de l'entreprise à la suite d'une surcharge de travail, de nouvelles responsabilités ou de nouvelles tâches. L'entreprise doit ressentir les efforts qu'il fournit, son efficacité à remplir ses fonctions correctement, et ses contributions pour aider l'entreprise à se développer. Si les travaux réalisés par le salarié ne génèrent pas pour l'instant d'impacts positifs sur la production, l'augmentation de son salaire risque de compromettre à l'équilibre financier de la société.

Ce facteur explicite permet de justifier d'un refus d'augmentation de salaire, du moins dans un premier temps. Le manager ne doit toutefois pas hésiter à montrer à son salarié le chemin à suivre en vue de cette augmentation et lui montrer que si la situation devient propice, cette augmentation pourra être envisagée.

S'il s'agit d'une augmentation collective

La majorité des entreprises procèdent aux augmentations de salaire à une période fixe, souvent vers la fin ou en début d'année. L'augmentation peut être faite de manière individuelle ou collective, selon le régime mis en place par l'entreprise. Avant d'accorder une augmentation, l'entreprise réalise un entretien d'évaluation pour déterminer la compétence de chaque

salarié. Certaines entreprises adoptent un système d'augmentation de salaire de nature collective. Dans ce contexte, les négociations se dérouleront entre l'employeur et le syndicat, qui négocieront une augmentation en faveur des salariés. Les négociations se baseront sur les résultats de l'évaluation que l'entreprise a demandé au préalable. Dans le cas où la situation économique et financière de l'entreprise ne le permet pas, le manager ne doit pas hésiter à fournir les détails des raisons du refus de la demande d'augmentation.

Ne jamais démotiver un salarié

Une réponse défavorable à une demande d'augmentation de salaire ne doit pas constituer de source de démotivation pour le

salarié. Le manager doit motiver son refus en fournissant des explications bien fondées tout en évitant de dévaloriser le demandeur. Il doit reconnaître les efforts fournis par le salarié même si celui-ci n'a pas atteint l'objectif fixé par l'entreprise. La rémunération constitue un sujet très délicat qu'il faut traiter avec diplomatie. Annoncer une réponse négative exige de faire preuve d'une certaine délicatesse. Le dirigeant ne doit pas se précipiter à donner sa réponse. Il doit montrer à son salarié qu'il considère sa demande en prenant le temps d'y réfléchir. Le manager doit éviter de promettre une augmentation de salaire dans un avenir proche si les moyens à la disposition de l'entreprise ne lui permettent pas de tenir sa promesse.

MAROC

Washington appelle Rabat à s'engager pour la protection des droits de l'Homme

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a invité les autorités marocaines à réaffirmer leur engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'Homme, au moment où le Maroc et le Sahara Occidental occupé connaissent une escalade dans la répression.

« Le secrétaire d'État a encouragé le Maroc (...) à réaffirmer son engagement à protéger et à promouvoir les droits de l'Homme et les libertés fondamentales », a indiqué le département d'État américain dans un communiqué, à l'issue de l'entretien d'Antony Blinken avec son homologue marocain, Nasser Bourita.

L'appel du secrétaire d'État américain intervient au moment où des voix s'élèvent aux États-Unis pour dénoncer le régime autoritaire de la monarchie, et sa répression contre toute voix critique. Vendredi



dernier, le quotidien américain The Washington Post affirme dans son éditorial que les journalistes emprisonnées au Maroc, en particulier Soulaïman Raisouni et Omar Radi, méritent l'attention de l'administration Biden « qui devrait discuter avec le régime marocain de son bilan en matière de droits de l'Homme ».

Radi et Raisouni « devraient être libérés, avant que le régime marocain n'obtienne plus de faveurs politiques de la part des États-Unis », soutient le quotidien américain. M. Raisouni, connu pour ses critiques de la corruption gouvernementale et son plaidoyer en faveur d'une réforme politique, a été arrêté le 22 mai 2020, tandis qu'Omar Radi, correspondant pour des médias internationaux, a été arrêté le 29 juillet de la même année.

Dans une communication conjointe adressée au gouvernement marocain, des experts

des droits humains de l'ONU ont confirmé « les violations systématiques et généralisées perpétrées par le régime marocain au Sahara Occidental occupé, pointant un "environnement hostile" au travail de défense des droits de l'Homme dans ce territoire non autonome ».

Tchad : Le CNT nomme un gouvernement de transition

Le Conseil national de Transition a nommé dimanche un gouvernement de transition, a annoncé à la télévision d'Etat le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermandoa Agouna. Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président, qui a pris la tête d'un

Conseil militaire de transition (CMT), a nommé par décret 40 ministres et secrétaires d'Etat. Un nouveau ministère de la Réconciliation nationale et du Dialogue a vu le jour. Il avait nommé lundi Albert Pahimi Padacké au poste de Premier ministre de transition. Dernier Premier mi-

nistre d'Idriss Déby Itno avant que ce dernier ne supprime le poste en 2018, M. Pahimi Padacké avait promis un "gouvernement de réconciliation nationale" et avait lancé des "larges consultations" durant la semaine en vue de proposer des noms au président du CMT.

L'APLS poursuit ses attaques contre les positions des forces d'occupation marocaine, le long du mur de la honte

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi leurs attaques ciblant les retranchements des forces de l'occupant marocain, le long du mur de sable, a indiqué le communiqué militaire n 172 du ministère sahraoui de la Défense.

Selon le communiqué rapporté par

l'Agence de presse sahraouie (SPS), "les unités de l'APLS ont poursuivi pour le 172e jour consécutif leurs attaques contre les positions des forces de l'occupation marocaines dans les secteurs d'El Beggara et de Mahbès.

L'armée sahraouie a également mené des bombardements ciblant les forces de l'oc-

cupation marocaine campées à d'autres zones dans le secteur de Mahbès, ajoute la même source.

Samedi, les unités de l'APLS ont ciblé les retranchements des forces de l'occupant marocain dans différentes zones du secteur El Guelta, a conclu le communiqué.

Palestine : Les injonctions du coordinateur spécial de l'ONU

Le coordinateur spécial des Nations-Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a exhorté les autorités palestiniennes à fixer une nouvelle date pour les élections législatives palestiniennes, après le report du scrutin, initialement prévu le 22 mai.

Fixer une nouvelle date pour les élections serait « une étape importante », pour rassurer le peuple palestinien que « sa voix

sera entendue », a-t-il souligné.

Notant que l'ONU a réaffirmé son soutien au renforcement des institutions nationales palestiniennes, le coordinateur spécial a souligné qu'une période prolongée d'incertitude risquait d'exacerber la situation fragile de la Palestine.

Le Président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé, dans la nuit de jeudi à vendredi derniers, un report des premières élections en 15 ans dans les terri-

toires palestiniens, tant que la tenue du scrutin n'était pas garantie à Al Qods occupée, annexée par l'entité sioniste.

Nous avons décidé de reporter la date des élections jusqu'à ce que (...) notre peuple puisse exercer ses droits démocratiques à Al Qods », a déclaré M. Abbas à l'issue d'une réunion de la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) sur les législatives du 22 mai prochain.

Le Royaume-Uni réitère son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui

Le ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, James Cleverly, a réitéré récemment le soutien du Royaume-Uni aux efforts menés par l'ONU pour parvenir à une solution politique juste et durable qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui.

"Le Royaume-Uni soutient pleinement les efforts menés par l'ONU, comme indiqué clairement dans la résolution 2548

du Conseil de sécurité de l'ONU, pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable (...) qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies", a répondu le ministre d'Etat dans une question de la députée travailliste, Rachel Hopkins.

James Cleverly, répondait à une question sur quelles sont les discussions qu'il a eu

sur la question du référendum d'autodétermination lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara Occidental.

"Nous appuyons fermement les efforts du secrétaire général des Nations Unies pour nommer un envoyé personnel dans les plus brefs délais afin que les consultations entre les parties puissent reprendre", a-t-il ajouté.

Présidentielle en Syrie : al-Assad et deux autres candidats en lice

La Haute cour constitutionnelle en Syrie a validé lundi la candidature à un 4e mandat du président Bachar al-Assad, face à deux concurrents, un ex-ministre et un membre de l'opposition.

Sur les 51 candidatures à la présidentielle du 26 mai, seules ces trois ont été retenues. Les autres candidats peuvent faire appel de la décision devant la Haute cour constitutionnelle, qui annoncera le 10 mai la liste définitive des candidats.

Agé de 55 ans, Bachar al-Assad a accédé au pouvoir en 2000 après la mort de son père Hafez al-Assad, lui-même à la tête de la Syrie trois décennies durant.

Le scrutin sera le deuxième à être organisé depuis le début en 2011 du conflit en Syrie.

Outre la candidature de M. Assad, celles d'Abdallah Salloum Abdallah, ex-ministre d'Etat et député, et de Mahmoud Marei, membre de l'opposition de l'intérieur, ont été validées, a annoncé le président de la Cour, Jihad al-Laham.

M. Marei a notamment participé aux négociations organisées sous l'égide de l'ONU à Genève pour tenter de trouver une issue au conflit.

Les autres candidatures ont été écartées car "elles ne remplissaient pas les conditions constitutionnelles et juridiques", a dit M. Laham. Ces prétendants ont jusqu'au 7 mai pour faire appel.

Pour concourir à la présidentielle tout candidat doit obtenir le soutien de 35 députés sur les 250 que compte le Parlement.

En 2014, M. Assad avait remporté l'élection avec plus de 88% des voix. Seuls deux concurrents étaient en lice.

Les élections se tiendront dans les régions sous l'autorité gouvernementale. Les Syriens vivant à l'étranger voteront dans leurs ambassades le 20 mai.

Deux compagnies égyptiennes comptent investir au Sahara Occidental en violation du droit international

Les compagnies pétrolières égyptiennes Khalda Petroleum Co. et Qarun Petroleum comptent investir plus d'un milliard de dollars dans le domaine de l'exploration pétrolière au Sahara occidental, en violation du droit International.

La compagnie Khalda Petroleum compte forer, au Sahara occidental, 35 puits d'exploration et 52 puits de développement entre 2021 et 2022 pour un coût global de 830 millions de dollars, a déclaré son président Saeed Abdel Moneim, rapporte le site Arab News, citant la chaîne de télévision saoudienne Al Arabiya.

Il a précisé, en outre, que la compagnie visait à produire, à terme, 130 000 barils de pétrole brut et de condensats, et 630 millions de pieds cubes de gaz naturel.

De son côté, Qarun Petroleum envisage d'investir 252 millions de dollars dans la région en forant 24 puits de développement et 5 puits d'exploration entre les années 2021 et 2022, selon les déclarations de son président Ashraf Abdel-Gawad.

Qarun Petroleum s'est d'ores et déjà fixé l'objectif de produire 9 millions de barils de pétrole brut par an.

La Cour internationale de justice (CIJ) considère le Sahara occidental comme un territoire distinct de celui du Maroc, ce qui implique qu'aucune compagnie étrangère ne peut investir dans les territoires sahraouis.

Au cours de l'année 2020, le Maroc a exporté illégalement 1,1 million de tonnes de phosphate à partir du Sahara occidental pour une valeur de 170,8 millions de dollars, selon un rapport du WSRW (Western Sahara Resource Watch), un observatoire chargé du suivi de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental.

Le WSRW signale que durant l'année 2020, le phosphate sahraoui a été transporté par 22 navires vers différentes destinations, signalant que l'Inde et la Nouvelle Zélande ont été les premiers importateurs de ce minerai dans le cadre d'accords passés avec la société marocaine (OCP) spécialisée dans l'extraction du phosphate.

SÉMINAIRE SUR LA PRESSE SPORTIVE

Le paysage médiatique s'est métamorphosé

Les participants au séminaire sur "La presse sportive en Algérie, état des lieux", se sont accordés à dire que le paysage médiatique s'est métamorphosé depuis quelques années, avec l'apparition, entre autres, des réseaux sociaux et de la presse électronique.

"C'est un constat amer certes, mais réel que tout le monde doit accepter, en l'absence d'une politique sportive claire qui empêche la presse d'évoluer", a expliqué le responsable à la radio nationale, Maamar Djebbour, dimanche à Alger lors du séminaire organisé par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) en collaboration avec le Comité olympique et sportif algérien (COA), à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année.

Les différents intervenants ont analysé la situation de la presse sportive algérienne et essayé de la localiser dans le paysage médiatique, reconnaissant que les conditions difficiles vécues par les organes de presse, notamment en ces temps de Covid-19, ont envoyé plusieurs journalistes au



chômage.

"La presse en général a subi le Covid-19, et en présence des sites électroniques et des réseaux sociaux, la concurrence est devenue plus importante. C'est à la presse écrite maintenant de se hisser et d'accompagner ce mouvement afin qu'elle puisse retrouver sa crédibilité", a expliqué pour sa part, l'ancien journaliste de l'APS et ancien directeur du journal sportif Echibek, Saïd Selhani.

Dans l'autre volet abordé, "Le football à la Une", les séminaristes ont reconnu que le

"sport roi" reste le segment le plus rentable dans les publications des organes de presse.

A partir de ce constat, les intervenants se sont accordés à dire que les pouvoirs publics ont un rôle "très important" dans la promotion des autres sports, "en leur apportant plus d'aide et d'assistance, tout en encourageant leurs athlètes à ne pas abandonner, surtout pour les disciplines qui, jadis, étaient porteuses de satisfaction pour le pays".

D'autres sujets ont été à l'ordre du jour de la rencontre dont le rôle du consultant et la nécessité d'élaborer une charte de travail et d'honneur entre la presse et les différents partenaires sportifs (le ministère de la Jeunesse et des Sports, le COA, les fédérations sportives, les Ligues et les clubs). Une charte qui devrait régler les différents problèmes et apporter des solutions.

A la fin du séminaire, l'ONJSA a honoré, comme de tradition, des professionnels du secteur, en activité et en retraite, qui ont marqué de leur empreinte la scène sportive algérienne.

FIN DE LA PHASE ALLER EN LIGUE 1

L'ES SÉTIF, UN CHAMPION NÉ !

Champion de l'aller, phase étalée de l'automne au printemps, le club de Aïn Fouara a mérité son sacre symbolique. Grâce aux résultats mais surtout à des performances de bonne facture. Rarement un champion de l'aller n'a réalisé un écart si important sur ses concurrents comme l'a fait le club sétifien lors de la première moitié de la saison de la Ligue 1. Au terme de la 19e rencontre, jouée samedi à Skikda, les hommes de Nabil Kouki ont comptabilisé 42 points récoltés en 13 victoires dont 5 loin du 8-Mai-45 et 3 nuls (un seul en déplacement et deux à domicile

contre respectivement le RCR et l'OM). Et, enfin, trois défaites dont une seule à Sétif contre le MC Alger, les deux autres ont été concédées respectivement à Béchar et Biskra. Pour compléter ce tableau, l'ES Sétif dispose de la meilleure attaque de la Ligue 1 (33 buts inscrits), la meilleure défense (8 buts encaissés) et le buteur attitré de l'Aigle noir, Amine Ammoura (6 buts) fait partie du podium des meilleurs baroudeurs du Championnat en l'occurrence Messaoudi (8 buts, JSS), Beldjillali (7 buts, ASO), Meftah (6, NAHD) et Khal-fallah (6, OM transféré au CRB). Statis-

tiquement parlant, l'équipe de Nabil Kouki n'a, donc, rien laissé au hasard. Pas un détail pour une formation constituée presque dans l'urgence lorsque le club a fait appel en octobre 2019 au technicien tunisien en remplacement de Kheïreddine Madoui parti tenter une nouvelle aventure en Arabie Saoudite. En seize mois, dont quatre pour la saison 2019-2020 bouclée avant terme à cause de la pandémie du Covid-19, Kouki a révolutionné un ensemble foncièrement rajeuni en raison notamment à une crise financière aiguë qui a failli mettre l'Entente en situation de faillite.

USM BEL ABBÈS

UN CLUB EN PÉRIL

L'USM Bel Abbès est confrontée à une grave crise financière. Le grand club de la Mekerra souffre dans l'indifférence totale.

Ni les cris de détresse des joueurs, non payés depuis des mois, ni la menace de grève agitée, ni les appels des supporters pour sauver le club, n'ont trouvé d'écho auprès, d'abord, des dirigeants, ensuite, des autorités locales et, enfin, des instances dirigeantes du football qui observent de loin l'évolution de la situation. La grave crise financière qui secoue l'USMBA depuis plusieurs mois va finalement fausser la compétition. En effet, l'équipe est dans l'incapacité

d'évoluer avec tous ses moyens (moraux, psychologiques, techniques, physiques) à partir du moment où les joueurs ne sont plus en état de jouer normalement. Cette situation met en danger l'intégrité de la compétition et pas uniquement d'une rencontre. Ce cas est clairement précisé dans l'article 20 des statuts de la FIFA. C'est là où doivent intervenir les instances du football qui ont la responsabilité de garantir et veiller à l'intégrité des rencontres et de la compétition.

Pourquoi ? parce qu'elles ont pris la responsabilité d'autoriser l'USMB, criblée de dettes, à s'engager en championnat. Un cas similaire s'est produit en Italie en 2015

avec l'affaire de Parme dont les joueurs ont déclenché une grève qui a mis la fédération au pied du mur. Pour garantir l'intégrité de la compétition, la Federcalcio a décidé de verser 5 millions d'euros au club afin qu'il verse les salaires des joueurs et sauver ainsi l'intégrité de la compétition.

La LFP devrait suivre cet exemple. Il y va de sa crédibilité et celle du championnat qu'elle organise. Elle serait bien inspirée de solliciter les services et compétences en la matière de Antar Yahia qui a eu à gérer ce type de dossier en France devant la DNCG.

BOXE : EN PRÉVISION DES JO DE TOKYO

LES ALGÉRIENS ENTAMENT UN STAGE EN OUBÉKISTAN

Les boxeurs algériens qualifiés aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021, ont entamé hier un stage de préparation en Ouzbékistan, en vue de leur participation au rendez-vous nippon, a appris l'APS de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Après avoir pris part à un stage à Alger, la sélection algérienne, composée de huit boxeurs (5 messieurs et 3 dames) qualifiés aux JO de Tokyo, sera au rendez-vous à partir de dimanche et jusqu'au 20 mai avec une autre étape de préparation, sous la conduite des entraîneurs Ahmed Dine, Merchoud Be-

hous, Khaled Harima et Kenzi Abdelghani. «Cette nouvelle étape de préparation entre dans le cadre du programme tracé par la direction technique nationale, en vue des Jeux olympiques de Tokyo. Outre les athlètes du pays hôte, ce stage verra la participation de la Pologne et de l'Azerbaïdjan. Ce n'est toujours pas évident de programmer ce genre de stages en cette période de pandémie, mais avec l'aide des pouvoirs publics, les boxeurs algériens auront l'occasion de bénéficier de vingt jours de préparation», a indiqué à l'APS Mourad Meziane, directeur tech-

nique national (DTN) de la FAB. Les boxeurs concernés par ce stage de préparation sont ceux qualifiés aux JO-2020 de Tokyo, à savoir : Mohamed Houmri (81 kg), Chouaïb Bouloudinats (+91 kg), Mohamed Flissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Abdelhafid Benchebla (91 kg) chez les messieurs ainsi que Romaïssa Boualem (51 kg), Imane Khelif (60 kg) et Ichrak Chaïb (75 kg) chez les dames. Les boxeurs algériens effectueront par la suite un stage en Ukraine puis un dernier en Turquie pour clôturer ce cycle de préparation avant de rallier la capitale nipponne.

Athlétisme : Hichem Bouchicha qualifié pour les JO de Tokyo

L'athlète algérien Hichem Bouchicha a réalisé dimanche soir les minima du 3000m Steeple lors du meeting international de Mersin (Turquie), validant ainsi son billet pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020 décalés à 2021.

Bouchicha entraîné par Saïd Ahmin a réalisé un record personnel avec un chrono de 8:15.88, synonyme de participation au rendez-vous nippon l'été prochain.

Il s'agit du quatrième nom en athlétisme à avoir assuré une participation à Tokyo après Taoufik Makhloufi (1500m), Abdelmalik Lahoulou (400m haies) et Bilel Tabti (3000m Steeple).

Désormais, trente-quatre (34) athlètes algériens de onze disciplines sont officiellement qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, en attendant la poursuite du processus de qualification pour les autres fédérations nationales.

Les dix disciplines concernées sont : la boxe (8 qualifiés), les luttes associées (8), escrime (4) l'athlétisme (4), l'aviron (2), le canoë (1), le cyclisme (2), la natation (1), la voile (2), le tir sportif (1) et l'haltérophilie (1).

FAF : Les membres de la commission fédérale d'arbitrage désignés

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF) Charaf-Eddine Amara, a procédé dimanche à la désignation des nouveaux membres de la commission fédérale d'arbitrage (CFA), rapporte la FAF sur son site officiel.

La désignation s'est faite à l'issue d'une réunion de travail, tenue dimanche entre le président de la FAF et le Dr Mohamed Bichari, vice-président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA). "En sa qualité de président également de la CFA, en attendant l'amendement des statuts de la FAF vu que les statuts actuels ne permettent pas la désignation d'un président en dehors des membres du Bureau Fédéral, Charaf-Eddine Amara, a procédé, en concertation avec le Dr Bichari, à la désignation des membres de cette structure, en attendant celle des sous-commissions", précise la FAF dans un communiqué.

La désignation des nouveaux membres de la CFA, s'est déroulée à l'issue de l'atelier-briefing sur l'intégrité, organisé par le Département Intégrité de l'instance fédérale.

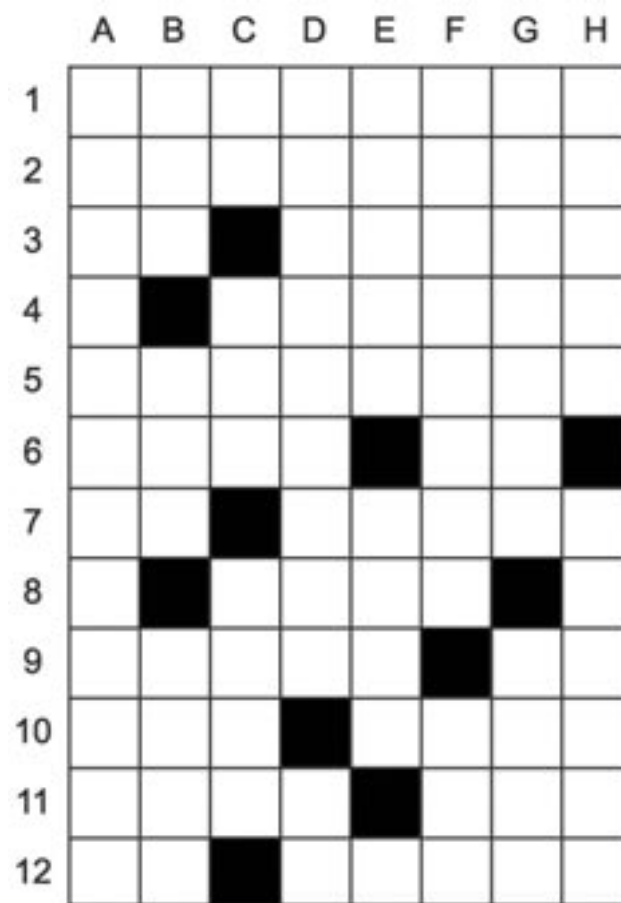
Il s'agit de la première activité pour le nouveau patron de la FAF, au niveau local, depuis son élection le 15 avril, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, qui a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

Amara a présidé vendredi la première réunion du Bureau fédéral de son mandat, après un séjour à Doha (Qatar), où il a assisté notamment au tirage au sort de la Coupe arabe 2021 de la Fifa.

Composition de la CFA

- Président : Amara Charaf-Eddine
- Vice-président : Dr. Mohamed Bichari
- Directeur national de l'arbitrage (DNA) : Dr Mohamed Benarous
- Dr Farouk Houasnia (Membre)
- Mme Safia Ayouni (Membre)
- Ali Bouali (Membre)
- Belkacem Boumaza (Membre).

Mots croisés

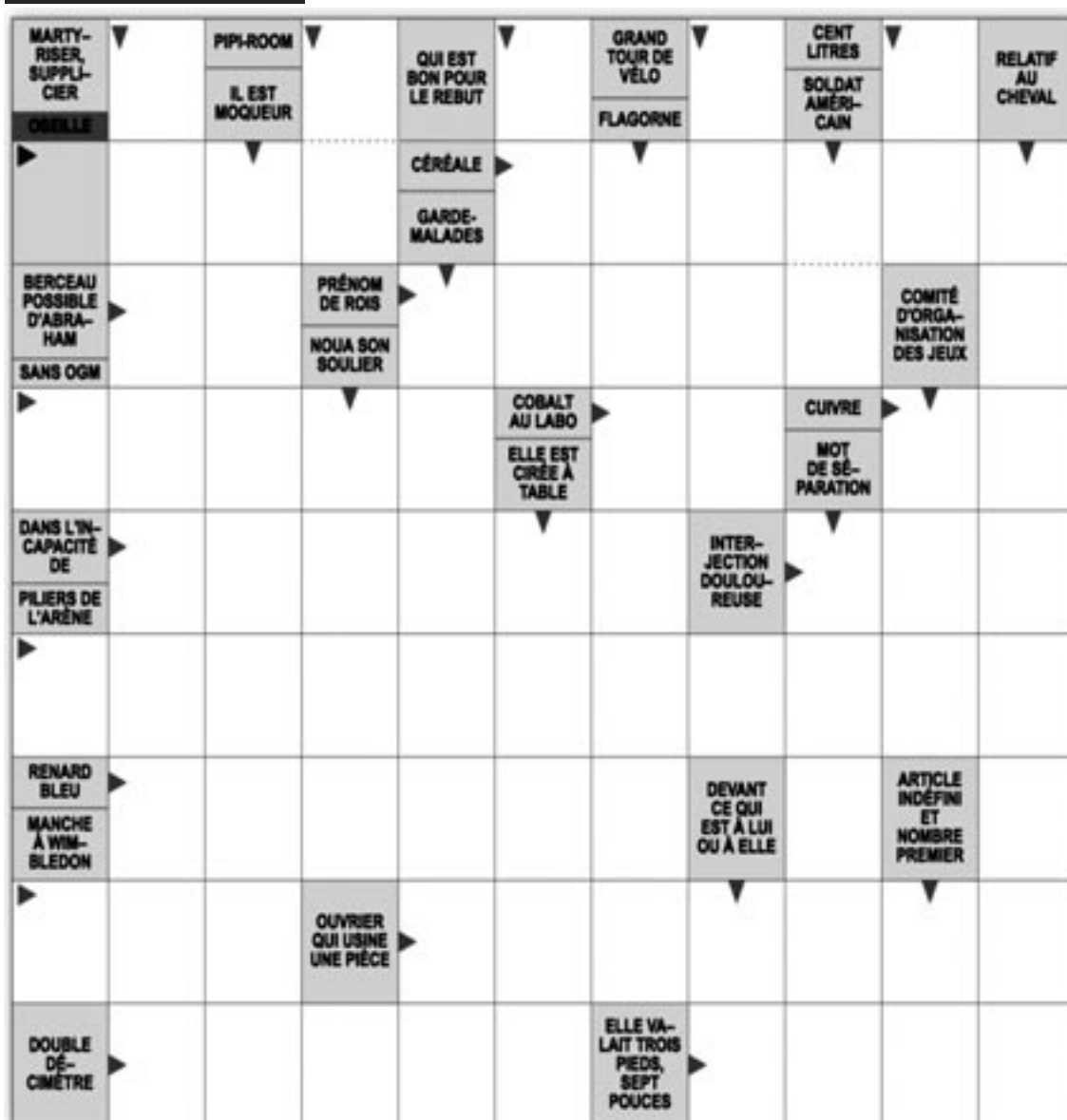


1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

R E D E C X E R T T E L B D C N
E E R R Q H P L I O L O E H I L
H C A B U R A L A G U V A T E I
C A F U E I N N N R A R E N T A
O L A L T E A O D N G U N A I R
R P L A S O C E T E Q E D A U I
C I B S C C B U R U L L T O N T
C B I N H T R U O O O L P N N T
A P A I E E E B S S D M E L I A

Mots fléchés



Solution sudoku

de l'administration

www.lemondeadm.com



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

COVID-19

Peut-on éviter la troisième vague ?

La courbe d'évolution de l'épidémie de la Covid-19

en Algérie démontre ces derniers jours un regain progressif et en dents de scie des nouveaux cas testés positifs au coronavirus. Le nombre des consultations Covid-19 et celui des personnes hospitalisées est en légère hausse, selon les spécialistes, qui établissent le même constat mais qui ne portent pas néanmoins les mêmes appréhensions quant au degré de gravité de la situation sanitaire à l'heure actuelle. Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir) - Après une franche baisse, les cas repartent de nouveau à la hausse à une cadence plus ou moins régulière. Bien que la pandémie semble sous contrôle, de nombreux experts interprètent les derniers indicateurs comme étant les prémices d'un très probable nouveau pic de contamination. Pourrions-nous éviter une troisième vague de l'épidémie à ce stade de la situation ? Probablement, estiment quelques experts, mais à condition de revenir aux fondamentaux du protocole sanitaire. Protocole totalement négligé depuis plusieurs semaines en raison de la décroissance des contaminations. L'accélération de la campagne de vaccination contre la Covid-19 serait aussi l'autre rapport efficace contre la propagation de la pandémie, affirment-ils. Suivant cette idée, Mustapha Khiaï président de la Fondation nationale pour la promotion et le développement de la santé (la Forem), confirme une légère recrudescence des cas de contamination sans pour autant se montrer alarmiste.

D'après lui, la plupart des cas signalés récemment sont « des clusters qui se sont formés dans des foyers, c'est-à-dire en milieu familial ». Il souligne par conséquent, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter et qu'il serait anticipé de parler d'un nouveau pic car « nous sommes loin ». Le professeur Khiaï rappelle cependant que nous n'effectuons pas suffisamment de séquençages afin de débusquer les variants du Covid-19, car « nous ne les connaissons pas encore tous », précise-t-il. Ce volet doit nécessairement être développé pour pouvoir contenir au mieux le virus et ses mutants, ajoutera-t-il. « La vigilance doit être le seul mot d'ordre », a insisté dans ce registre, Salem Rahmouni spécialiste en biologie clinique. « La recrudescence des cas de contamination est problématique, certes, mais n'a guère pas une troisième vague », a-t-il évalué. Nous sommes loin du scénario vécu au mois de juillet dernier quand le pic a dépassé les 1 000 contaminations par jour. Selon le docteur Rahmouni, la probabilité de revivre cette situation peut être écartée si « on renoue avec un protocole sanitaire strict notamment sur les lieux publics ». Il tient à relever que le variant britannique continue aujourd'hui une source d'inquiétude car « il se transmet deux fois plus rapidement que le variant nigérian par exemple ».

FOOT/ MONDIAL-2022

Le stade Mustapha-Tchaker de Blida homologué par la CAF

Le stade Mustapha-Tchaker de Blida, devant accueillir les matchs de l'équipe nationale de football aux éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, a été homologué par la Confédération africaine (CAF), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) lundi dans un communiqué. « Dans une circulaire-décision adressée à la Fédération algérienne de football (FAF) datée du 2 mai 2021, la Confédération africaine de football (CAF) et en référence à la circulaire du 1er avril dernier concernant les exigences d'homologation et de supervision des stades de la CAF pour les éliminatoires africaines de la Coupe du Monde FIFA Qatar 2022, a donné son approbation pour le stade du Chadli Mustapha-Tchaker de Blida », a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Les « Verts » joueront de nouveau la pelouse de l'enceinte de Blida, le 5 juin prochain, à l'occasion de la réception de Djibouti, dans le cadre de la 1re journée (Gr. A) du 2e tour éliminatoire, avant de jouer en déplacement quelques jours plus tard face au Burkina Faso, à l'occasion de la 2e journée. « En effet, sur la base du rapport d'évaluation transmis par la FAF, la CAF a décidé d'approuver l'utilisation de ce stade lors des prochains matchs de qualification de la Coupe du Monde Qatar-2022, avec, toutefois, la levée de quelques réserves dans la période à venir afin de garantir que cette infrastructure soit maintenant dans la liste des stades approuvés par la CAF pour les compétitions masculines seniors », précise la FAF. La CAF a tenu à souligner l'effort à faire par tous les pays du continent afin d'élever le niveau du football africain avec des installations améliorées, compte tenu de

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

Plus de 52 milliards de dinars et 200 millions de dollars saisis par la justice

Le ministère de la Justice a communiqué, aujourd'hui lundi 3 mai, un premier bilan des biens saisis dans le cadre de la lutte contre la corruption, même si aucune indication n'a été donnée par rapport à la période couverte. Ainsi, ce sont pas moins de 52 723 779 807 dinars qui sont entre les mains de la justice, dont 39 394 008 150 dinars saisis. En monnaie étrangère, la justice a mis la main sur 1 958 259 euros et 213 536 809 dollars, dont respectivement 678 993 euros et 198 472 171 dollars saisis. Il y a eu également la saisie de 4689 véhicules, parmi eux ensemble de 4766, entre les mains des juges, en plus de six bateaux. Pour ce qui est du foncier et de l'immobilier, le département de la Justice évoque la saisie de 214 lots de terrain, ordinaire ou agricole, sur un ensemble de 301 qui sont au niveau de la justice, et 119 logements ainsi que 21 locaux commerciaux.



ELLES DISPOSENT DÉSORMAIS D'UNE GOUVERNANCE BICEPHALE

Banques : la grande réforme du secteur des finances

En attendant la grande réforme du secteur des finances dans sa globalité, les banques algériennes du secteur public vont-elles enfin entamer leur mue ? Quoi qu'il en soit, ce qui a été décidé ce dernier week-end, en dehors de la question du changement de noms de patrons de banques, incite à croire qu'en haut lieu, on a enfin décidé de passer aux actes dans la perspective de la réforme bancaire. Selon plusieurs sources dans le milieu des finances, des chantiers sont ouverts et des experts planchent depuis quelque temps déjà sur des questions aussi diverses que la gouvernance des banques, l'adaptation du système monétaire et financier aux mutations économiques que connaît le monde déjà et que devra connaître le pays, même

si les archaïsmes ont encore la peau dure. Ou encore l'épineuse question de la réglementation des changes et tout ce qui en découle comme revue de dispositifs et de réglementations, à l'instar de ceux régissant les questions financières liées à l'exportation. Ainsi, jeudi dernier, Aymen Benabderrahmane, le ministre des Finances, a procédé à des changements à la tête des six banques publiques. Plus encore, le ministre a inauguré une nouvelle ère dans la direction et la gestion des banques du pays, en annonçant la fin de vie du tout-puissant président-directeur général (P-dg) qui, désormais, est remplacé d'un côté par un président du conseil d'administration et, de l'autre, un directeur général. Une nouvelle organisation qui rompt

avec le vieil organigramme, que l'on croyait inamovible, et grâce auquel il a été décidé de séparer les missions des deux autorités de la banque ; celle qui décide de l'orientation et de la stratégie de la banque, et celle qui assume la gestion de la même banque. Autrement dit, dans le jargon choisi par le ministère des Finances, « la dissociation des rôles de surveillance et de management des banques publiques à travers la nomination d'un président du conseil d'administration et d'un directeur général et ce, afin de hisser le niveau de la gouvernance de ces banques au niveau des standards internationaux, et de s'aligner sur les meilleures pratiques ».

EL-BAYADH

Un individu arrêté en possession illégale d'armes de chasse

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention relevant de la Sûreté de wilaya d'El-Bayadh ont procédé à l'arrestation d'un homme de cinquante ans pour détention illégale d'armes de chasse. Lors d'une perquisition effectuée au domicile de ce dernier, 2 fusils de chasse, 41 cartouches de calibre 16 et 12 mm et une paire de jumelles ont été saisis. Le mis en cause qui n'avait aucune pièce administrative justifiant le port d'armes a été placé sous mandat de dépôt. Arrestation de trois personnes pour trafic de drogue. Par ailleurs, 3 kg de kif traité ont été saisis par les mêmes éléments chez un narcotrafiquant, suite à une fouille en son domicile. Alors que dans une affaire

similaire, deux trafiquants de drogue ont été arrêtés à bord d'un autocarassurant la ligne Béchar-Sétif, où 2 kg et demi de kif traité ont été confisqués dans les bagages de ces derniers. Dans le même sillage, un jeune a été arrêté en possession de 600 comprimés psychotropes qu'il écoulait dans les milieux juvéniles. Les trois mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur près le tribunal d'El-Bayadh, pour détention et commercialisation de drogue. Le CRA au secours des familles nomades de Boussemghoun. Conduisant une caravane de solidarité pour la région de Boussemghoun, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mme Sakia Benhabylès, qui a atterri

jeudi dans cette commune, a présidé une cérémonie de distribution d'un lot de kits de produits de large consommation alimentaire, de couvertures et de tentes aux familles nomades nécessiteuses. Une bonne initiative pour ces foyers défavorisés de cette région. En revanche, beaucoup d'autres, relevant des 80 zones d'ombre recensées au niveau de la wilaya, n'ont pas été concernés par cette opération, voire, selon elle, marginalisés, relève-t-on. En marge de sa visite, Mme Benhabylès a, dans une brève déclaration, indiqué qu'il a été procédé à l'attribution de quelque 20 000 packs alimentaires aux populations démunies à travers l'ensemble du pays depuis le début du mois sacré de Ramadhan.

CAFÉ LITTÉRAIRE ET LIEU DE RENCONTRES

Al-Rûmi ouvre ses portes à Alger

Un nouveau café littéraire ouvre ses portes au cœur d'Alger. Al Rumi, sis au 103, rue Didouche-Mourad, sera un espace dédié à toute sorte d'activités culturelles, dont des rencontres autour de la littérature et des expositions d'arts plastiques. Alger-Centre vient de se doter d'un nouvel espace culturel qui joindra le cérébral à l'agréable en proposant à la fois un service classique de consommation, agrémenté d'une bibliothèque, et une programmation artistique et littéraire. Baptisé du nom du célèbre poète et mystique persan Djâlal al-Dîne al-Rûmî, fondateur des derviches tourneurs et considéré comme le soufi le plus lu dans le monde, cet établissement lancera ses activités dès la fin du mois de Rama-



chan. En attendant, on peut d'ores et déjà s'y installer en soirée, déguster plats et boissons en feuilletant des ouvrages disponibles sur place et en écoutant des extraits d'œuvres roma-

niques et poétiques. Il sera également question d'ateliers d'écriture, d'expositions, de récitals de musiques et surtout de débats littéraires avec des auteurs algériens. Décoré de manière moderne et aérée, Al-Rûmi se présente déjà comme un endroit propice aux rencontres culturelles et artistiques. Épurée et raffinée, la mise en place est basée sur une exploitation intelligente de l'espace et un choix harmonieux du mobilier et des couleurs. L'établissement réparti sur deux niveaux est situé sur la montée vers le Sacré-Cœur, dans une ruelle étroite au cœur d'un petit quartier populaire et promet ainsi d'impliquer le voisinage et ouvrir une brèche culturelle dans le secteur.